BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2,50
" " Europe $2.50



J.-N. JUTRAS,
Administrateur

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 19 octobre 1932 — No 34

Le Français à l'Université d'Alberta

Pour buts de propagande, l'université d'Alberta publie une revue qui porte nom *"The Press Bulletin"*. On nous en fait tenir un numéro -celui du 7 octobre, 1932- qui présente, entre autres annonces relatives à l'année académique, le programme des émissions radiophoniques projetées sous les auspices de l'université.

Non pas à notre surprise -- puisque nous savions déjà que l'université d'Alberta a toujours porté à notre langue un vif intérêt, lequel n'a fait que s'accroître depuis l'arrivée de M. le docteur R. C. Wallace à la présidence de l'établissement -- mais à notre grande satisfaction, nous constatons qu'outre les morceaux de musique, de littérature et autres faisant partie des programmes généraux et s'adressant spécialement à nous, des cours intitulés *"Learn to speak French correctly"* sont donnés à la radio par M. le professeur Hector Allard. En fait, l'innovation date de l'hiver passé; et c'est grâce aux magnifiques résultats obtenus que M. Allard est invité à continuer les cours sur une plus large échelle. Ils sont destinés aux personnes de toute langue, de tout âge et de toute condition: même nous, Franco-Canadiens, y trouverons plus d'une fois notre profit. La série comprendra cette année 50 leçons, qui seront irradiées les lundis et vendreris de 5h. 30 à 6h. du soir. La premier a été donnée le 17 courant.

M. le professeur Allard entend s'appliquer à deux choses particulièrement: enseigner l'émission exacte des sons de la langue française, donner des notions pratiques sur la conversation. Par une méthode phonétique toute sienne et basée sur l'expérience et l'observation, il a réussi à démontrer que toute personne peut apprendre à articuler tout son français sans trahir son origine étrangère. Celui du 'u', par exemple, que les Anglais sont enclins à prononcer 'iou', mais prononceront très bien 'u' si on leur indique la position de la langue et des lèvres. Deuxièmenemt, en venir à la pratique et initier ses élèves à la conversation. Il n'entend pas simplement charger la tête d'un vocabulaire plus ou moins riche et enseigner la prononciation correcte de chaque mot, mais aussi aider ses élèves à construire des phrases, à parler. Et, pour que ses leçons à la radio s'impriment dans la mémoire, il a composé un manuel que l'université a bien voulu publier. On peut se le procurer moyennant la modique somme de un dollar: montant requis pour défrayer les dépenses d'impression.

La station d'émission est celle de l'université, CKUA, que l'on fait communiquer avec celle de Calgary, CFCN, de façon à étendre le champ accessible aux auditeurs.

En facilitant à nos concitoyens de langue anglaise l'étude du français, l'université d'Edmonton atteint un double but. Elle met devant leurs yeux la littérature française dans l'original, ce qui est un grand avantage. Et nous ne doutons pas que si notre langue, comme toutes les autres, a des auteurs peu recommandables et même certains qu'il faut défendre surtout à la jeunesse. les coeurs purs et les idées nobles sauront choisir ceux — très nombreux et dont le style n'est pas moins élégant — qui ont imposé à leur plume le respect de l'ordre social, des moeurs et de la religion.

De plus, la connaissance du français n'est pas, pour les Canadiens d'une autre race que la nôtre, un simple ornement intellectuel ou un outil qui peut leur devenir pratique dans le *"struggle for life"*. C'est encore un hommage à la race canadienne française, qui apprend et parle volontiers l'anglais. C'est surtout, croyons-nous, un puissant agent d'harmonie entre les deux principaux éléments de la population canadienne.

Les Franco-Canadiens et les nombreux francophiles de langue anglaise, habitant ou ayant habité l'Alberta, savent les efforts vigoureux que l'on a faits dans le passé et que l'on fait encore aujourd'hui, dans cette province, pour la survivance et la propagation de notre langue (et il serait par trop ridicule d'y voir une menace à l'anglais). La persistance à parler français dans la famille. La publication des journaux hebdomadaires qui se sont succédé jusqu'à l'*Union* et la *Survivance*. . L'enseignement dans les écoles, malgré mille difficultés et une certaine opposition. La fondation du cercle Jeanne d'Arc par messieurs Paul Jenvrin, A. Lefort et le professeur de Savoye, qu'ont puissamment secondés de nombreux collaborateurs. Ce cercle a surtout à coeur la stimulation des élèves par des examens et la distribution de prix. Le club La Vérendrye et la plus récente mais très active A.C.F.A.. Cette dernière association, celle des Bonnes Amies et le club des Jeunes doivent leur formation à l'initiative de monsieur A. Lefort, aujourd'hui au bureau chef de la banque canadienne nationale, à Montréal. Nous ne devons pas oublier non plus le rôle important qu'a joné, surtout dans les débuts, la société St-Jean-Baptiste. Les magnifiques établissements d'éducation que sont le collège des Jésuites, le juniorat des Oblats et le pensionnat des Soeurs de l'Assomption. Et si nous ne nommons que les oeuvres et sociétés franco-canadiennes de la ville capitale, alors que le même dévouement et la même activité se reproduisent dans les paroisses de campagne, là où la chose est faisable, c'est qu'il serait trop long de tout énumérer et que, d'ailleurs, nos établissements et associations en Alberta sont partout à peu près semblables.

Tout cela est le travail des Franco-Canadiens eux-mêmes Rien d'étonnant qu'ils y aient mis tout leur coeur. Le contraire surprendrait.

Mais ce qui démontre une grande ampleur d'idées c'est que l'université ait vu assez juste pour comprendre les avantages qu'il y avait à former le club francais, composé en majorité d'intellectuels de langue anglaise; de maintenir un personnel de professeurs de français très capables, dont plusieurs centaines d'étudiants à l'université même suivent les cours; de publier, sous la direction de M. Allard, une revue française (non pas le "Press Bulletin") qui a plusieurs milliers d'abonnés de langue anglaise étudiant le français; enfin, d'inaugurer les cours de français par radio. **J. TAVERNIER, O.M.I.**

La question de coalition est réglée dit Gardiner

Saskatoon. — James G. Gardiner, chef de l'opposition, a fait les commentaires suivants, lors d'une visite à Saskatoon, au sujet de l'affaire d'un gouvernement de coalition en Saskatchewan, en réponse au discours d'Anderson à Biggar?

"Il n'y a pas de gouvernement du peuple en Saskatchewan, à l'heure actuelle, dit Gardiner. 151,000 électeurs ont demandé un gouvernement libéral; 104,000, un gouvernement conservateur et 33,000, un gouvernement progressiste. Personne n'a obtenu ce qu'il voulait. On a essayé le présent gouvernement et on l'a trouvé en défaut."

La demande en faveur d'un gouvernement a été faite en dehors du parti libéral et nous avons jugé qu'il ne nous incombait pas d'exprimer nos vues là-dessus avant que le premier ministre nous y invitat. Il a répondu à ceux qui suggeraient un gouvernement de coalition en affirmant qu'aucune proposition ne serait faite, ce qui, je présume, règle la question."

EN EUROPE

Belfast. — Tom Mann, chef travailliste en Angleterre, qui était venu à Belfast pour adresser la parole aux sans-travail, a été déporté le 14 octobre. Quatre policiers l'ont escorté au bateau en partance pour Heysham, Lancashire, une heure avant le départ et l'ont invité à ne pas sortir de sa cabine. Il n'y a pas eu de manifestations.

Tom Mann a été durant plusieurs années très actif autour des mouvements travaillistes. Il s'est porté quatre fois candidat au parlement, mais a toujours été battu. Pour le moment, il est président honoraire du "national minority movement", premier secrétaire de la Ligue Démocratique Nationale et de l'union de réforme londonienne.

x x x

MADRID. — Le parlement espagnol vient de passer une loi spoliant l'Eglise catholique de toutes ses cathédrales et autres édifices religieux, ainsi que de toutes ses propriétés foncières et autres.

x x x

LONDRES. — A l'issue d'une conversation entre le premier ministre d'Angleterre, Ramsay MacDonald, et le premier ministre de France, Herriot, on apprend que la Grande-Bretagne et la France se sont entendues sur la tenue d'une conférence de désarmement, convoquée d'urgence à Genève. L'Italie a accepté d'y prendre part, et l'Allemagne, également invitée, accepte que la conférence soit tenue à Londres où en n'importe quel autre lieu. Si toutefois elle se tient à Genève, l'Allemagne exige que ses réclamations sur l'égalité d'armements soient d'abord une question réglée. Cette conférence n'aurait pas un caractère officiel et ne serait qu'un préliminaire, d'aprés l'annonce qui en a été faite, mais de ses résultats, dit-on, va dépendre le sort de la conférence mondiale de désarmement.

x x x

GLASGOW. — Sir Herbert Samuel, qui a démissionné comme "home secretary" dans le gouvernement national parce qu'il est opposé à l'augmentation du tarif, a lié le parti libéral à la doctrine de *home rule* pour l'Ecosse. Le parti libéral écossais demande depuis de longues années le "home rule". D'après sa doctrine, l'Ecosse aurait un parlement séparé de celui d'Angleterre, un peu dans le genre de celui du nord de l'Irlande, mais sans représentation à Westminster. Il ne serait pas question d'abolir le serment de fidélité au roi.

x x x

LONDRES. — Les dépêches du 16 courant annoncent que les conversations entre les représentants de l'Etat Libre et ceux du Royaume-Uni, au sujet des annuités foncières, n'ont abouti à rien: La situation n'a pas changé. M. de Valera et ses collègues sont retournés immédiatement à Dublin. La discussion a été purement économique et nullement politique, mais on ne voit pas quand ni comment reprendre les négociations.

x x x

VIENNE, Autriche. — Deux fascistes et un policier ont été tués et 20 fascistes ont été blessés dans une émeute sanglante entre fascistes, socialistes et policiers, le 16 courant, dans les rues de Vienne. Les autorités ont fait une descente dans le club des ouvriers et ont arrêté 45 membres du corps de défense socialiste. Elles ont confisqué 75 fusils et une quantité de révolvers. Sur la rue, une centaine de personnes ont été arrêtées avant que l'ordre ait été rétabli.

DORTMUD, Allemagne. — Dimanche dernier, 2 personnes ont été tuées et 72 gravement blessées dans un choc entre les communistes et les nationaux-socialistes. La police a dû tirer en l'air pour effrayer les combattants et faire cesser la bagarre. Le trouble commença quand 400 nationaux-socialistes en uniforme défilaient, pour but de propagande, à travers le quartier ouvrier, et furent attaqués par les communistes.

Pas de Coalition dans la Province

Discours du Dr J. T. M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, à Biggar. --- Il dénonce la "Unity League" --- Représentante de la Russie soviétique

J. T. M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, a parlé à la convention conservatrice de Biggar, le 16 octobre. Il était accompagné de McConnell, ministre des affaires municipales.

Au cours de son discours, il déclara, qu'un gouvernement de coalition était une impossibilité en Saskatchewan, vu que le leader du parti fermier-travailliste, M. J. Coldwell, avait refusé tout ce qui approche l'idée d'une coalition, tandis que James G. Gardiner, chef de l'opposition libérale, répondit qu'un nouveau scrutin déciderait seul la nouvelle forme de gouvernement. "Coldwell refuse, ajoute l'orateur. Gardiner ne manque pas une occasion de nous attaquer et de dire en toutes circonstances que la province est en banqueroute. Il n'a jamais voulu coopérer. Il accuse la commission de secours et critique toutes mesures émanant du gouvernement.

"Je n'ai aucunement l'intention de lui demander d'entrer dans un gouvernement de coalition. Si la coalition est impossible, la coopération ne l'est pas et nous accepterons volontiers le support de n'importe quel membre du parti libéral, qui croit de son devoir de s'unir à nous durant la période de dépression.

Il est convaincu que les progressistes et les indépendants appuieront les conservateurs à la prochaine élection.

Il n'a rien à faire avec les agitateurs

"Je ne m'intéresse pas à ces agitateurs, qui sont prêts à déchirer la Constitution et à fouler aux pieds les principes sur lesquels notre pays et l'Empire ont été édifiés, dit Anderson. J'ai trop confiance dans l'esprit canadien et anglais pour croire un instant qu'un grand nombre de nos gens désirent supplanter l'"Union Jack" par le drapeau rouge du socialisme ou communisme russe.

Tous les idées étranges d'agitateurs déséquilibrés, qui sont en quête de bonheur par le moyen des révolutions, de la confiscation des propriétés, et du crime, ne sauraient renverser la vérité qui conduit au bonheur par le respect du droit de propriété, de l'autorité et des droits d'autrui.

Il dénonce le "Unity League"

Le Dr Anderson dénonce la "Farmer's Unity League", comme un parti associé à la Russie Soviétique, et dont les membres sont les représentants de la cause communiste en Saskatchewan. Il démontre par des chiffres ce que veut dire l'abandon des dettes. Ce serait l'effacement de $50,000,000 dûs au gouvernement; de $140,000,000, aux obligataires; aux banques etc.; de $180,-000,000 pour hypothèques, aux Compagnies de prêts financiers, aux fermiers, au public en général, aux marchands détaillants, aux maisons de gros, aux municipalités,—taxes— aux instituteurs, —salaires— L'abandon des dettes serait la confusion, la banqueroute et le ruine de la province. "Voilà la politique de la "Farmer's Unity League".

"Règlement des dettes avec soigneuse considération de chaque cas en particulier, dit Anderson, mais d'abandon "in globo" des dettes, jamais"!

McConnell

Le ministre des Affaires municipales toucha à la question des percepteurs de taxes et déclara que certains abus s'étaient glissés en quelques municipalités. Ces abus ne sont pas imputables au gouvernement et en certains cas, seuls les percepteurs en sont responsables.

Il parla du plan de colonisation, entrepris par le gouvernement et d'après lequel 75 pour cent des familles établies sur des terres du nord réussiront.

x x x

J. G. Diefenbaker, avocat de Prince-Albert présidait la convention. Le Dr E. R. Meyers, président de l'Association conservatrice de la province, était du nombre des orateurs. Près 319 délégués étaient présents. Le banquet, servi en l'honneur du Dr Anderson, réunit 500 convives.

La Municipalité Rurale Décide la Saisie du Grain

McConnell montre la position du gouvernement relativement à la perception des taxes.

La procédure à suivre pour la perception des taxes regarde exclusivement la municipalité, affirme l'hon. McConnell, ministre des Affaires municipales, dans un communiqué publié dernièrement.

Bien que le gouvernement ne peut intervenir dans la méthode que prend la municipalité pour la perception des taxes, il sera toujours disposé à recevoir les requêtes des conseils municipaux aux prises avec des difficultés, dit McConnell.

La responsabilité des saisies de grain pour taxes ne retombe pas sur le gouvernement. On a fait une loi exigeant des municipalités qu'elles nomment un percepteur de taxes parce que la loi des arrérages de taxes était devenue inopérante en raison des conditions présentes et que les arrérages de taxes dûs aux municipalités atteignaient la somme considérable de 18 millions, non compris le surplus de 7 millions sur les certificats de vente pour taxes détenus par les municipalités.

"Si les contribuables ne paient pas leurs taxes, dit le ministre, il faudra fermer les écoles, les senatoria, discontinuer les assurances contre la grêle; ça voudra dire aussi le manque de bons et de débentures couvrant les compagnies de téléphones, l'impossibilité de prendre soin des indigents, de donner les secours médicaux et l'hospitalisation et, pour les conseils municipaux, la difficulté de faire face aux dépenses nécessaires et habituelles.

"La possibilité de saisie pour taxes existe dans la province depuis le temps des territoires du nord-ouest. Elle n'est pas nouvelle.

"La responsabilité de la méthode utilisée pour la perception des taxes est l'affaire des conseils municipaux. C'est-à-dire, si le conseil municipal décide de ne pas saisir pour taxe, ça le regarde. Le gouvernement ne s'en mèle d'aucune façon. Il n'a rien à faire avec la procédure. Si nos conseils municipaux de la Saskatchewan perçoivent une moyenne de taxes pour un an ou plus, je crois qu'ils seront satisfaits. Ce serait le comble de la folie pour les conseils locaux de fâire des saisies. Ce serait ipso facto mettre les contribuables sur le "relief". En temps ordinaire, la subsistance de l'homme vient en premier lieu. Les taxes viennent ensuite, parce qu'il est impossible d'avoir les services publics sans y pourvoir. Pour y pourvoir, il n'y a qu'une source, la poche du contribuable.

Benson, Fermier-Travailliste

Jacob Benson, membre progressiste de la législature vient de se ranger parmi les fermiers-travaillistes, nouveau parti politique en Saskatchewan.

Le nouveau parti fermier-travailliste en Saskatchewan vient de nommer Jacob Benson, progressiste et membre du groupe copératif à la législature de la Saskatchewan, candidat pour la circonscription électorale de Last Mountain, à la convention du parti fermier-travailliste, tenue samedi dernier, à Duval.

M. Benson a accepté le programme du nouveau parti, qui est dirigé par l'échevin M. J. Coldwell de Régina.

Le nouveau candidat change d'allégeance. Il adopte les couleurs et les idées du parti fermier-travailliste, qui est opposé aux libéraux et conservateurs.

SON ATTITUDE

A la prochaine session, M. Benson votera d'après le mérite de l'administration et de la législation, affirme-t-il. A la dernière session, il s'est montré passablement indépendant sauf le cas où le gouvernement était en danger. Il vota pour Anderson parce qu'il ne voulait pas d'élection dans le temps, et parce qu'il avait un mandat de ses électeurs pour défaire le gouvernement libéral et l'empêcher de retourner au pouvoir.

LA MAJORITE DU GOUVERNEMENT

La position non équivoque de M. Benson va réduire la majorité du bloc coopératif de 2 voix. A la dernière session, le gouvernement pouvait compter sur 35 membres contre une opposition de 28 membres. Avec le revirement de Benson, la position des partis en Chambre se trouve changée de 34 pour le gouvernement à 29 pour l'opposition, donc rien qu'une majorité de cinq.

A PROPOS DE COALITION

Benson dit que si la question de coalition venaït sur le tapis, il n'appuierait qu'un groupe qui adopterait le programme fermier-travailliste.

Suite à la page 5.

La Question Scolaire en dehors de la Politique

Dit James Gardiner, dans son discours prononcé à Gravelbourg, lundi dernier.

Gardiner, parlant à Gravelbourg fit allusion au gouvernement de coalition et à la déclaration du Dr Anderson à Biggar. Il affirma que ce dernier n'était que l'écho d'Ottawa. Si la Colombie-Anglaise et la Saskatchewan avaient réussi à former un tel gouvernement, il s'en suivait un gouvernement de coalition au fédéral. Mais l'élection de Huron-Sud a tué le projet, déclara Gardiner. Et donc, Anderson dut faire machine en arrière.

Toute personne, qui se joint au gouvernement conservateur, après les déclarations de la Convention de Biggar, devient une recrue pour Bennett et les hauts tarifs.

IL DENONCE LE TARIF

Gardiner affirme que la crise a été précipitée par les murs tarifaires, instrument d'animosités nationales, et aggravée par la politique du "'Canada First" de M. Bennett.

Les hauts tarifs ont amené le chômage, diminué le commerce et élevé les taxes, les libéraux continue-t-il, y substitueraient le bas tarifs, baisseraient les taxes et développeraient le commerce afin de remédier au chômage et d'améliorer les prix.

Lorsque nous avons quitté le pouvoir, ça coûtait $4,000,000 pour financer l'éducation. Aujourd'hui, ça prend les $4,000,000 pour payer les intérêts de la dette publique. Calculez vous-mêmes, pourquoi vous payez la taxe sur un salaire insuffisant à la subsistance et une augmentation de taxe sur le revenu public, dit Gardiner. Il ajoute que la raison en est dans l'augmentation de la dette publique de $65,-000,000 à $135,000,000.

ABAISSER LES TARIFS

Un gouvernement libéral à Ottawa abaisserait les tarifs au niveau du budget Dunning, réformerait le système des banques et sauvegarderait les intérêts du C.N.R. Il dit que les libéraux de la Saskatchewan feraient tout leur possible pour renverser le présent gouvernement d'Ottawa. Alors le commerce sera restauré et la prospérité revenue. Il accuse le présent gouvernement provincial d'avoir dépensé follement. Il dit que la seule excuse pour l'augmentation de la dette est le secours — relief — Or, il prétend que tout au plus $10,000,000 ont été versés en secours, sur une somme de $70,000,000. Le reste, au dire du chef de l'opposition aurait été consacré pour les chemins et les travaux publics. Si l'assistance aux fermiers avaient été proprement distribuée, elle n'aurait jamais augmenté la dette ppblique. Les libéraux auraient consolidées les arrérages de taxes jusqu'à la dernière année de dépression et ils auraient

(Suite à la page 2)

Le Ste-Thérèse a Sombré

Une dépêche de Le Pas, Manitoba, nous apporte la triste nouvelle que le Ste-Thérèse, petit bateau à propulsion par moteur à essence, dont se servait Mgr Turquetil pour visiter et ravitailler ses missions dans la région polaire le long de la Baie d'Hudson, a sombré dans ou près le port de Churchill, comme il rentrait d'un voyage dans le nord.

Vers la mi-septembre, le Père Duplain, accompagné d'un navigateur blanc et d'une équipe d'Esquimaux, partit pour Chesterfield, emportant sur le Ste-Thérèse huit tonnes de provisions pour l'hiver. C'était un voyage de mille milles le long de la Baie. A 150 milles de Churchill, le bateau commença à faire une voie d'eau. Il fallut rebrousser chemin et faire fonctionner les pompes à toute vitesse. Le Père Duplain et ses compagnons eurent la vie sauve, mais ne purent amarrer à l'endroit ordinaire: le bateau coula au large de "Cockles Point". Si nous comprenons bien la dépêche, le Ste-Thérèse fut alors renfloué. De même qu'il avait été réparé au printemps, alors que Mgr Turquetil se trouvant lui-même à bord et en route pour ou en provenance de 'Ponds Inlet", il y eut une panne de moteur et l'on dut voyager par une furieuse tempête, mais on réussit à revenir à Churchill. Et ce ne serait que samedi dernier, 15 courant, que le Ste-Thérèse aurait été finalement perdu. Au vaillant évêque de l'Arctique et à ses héroïques apôtres, le "Patriote" offre ses condoléances dans cette terrible épreuve, et forme le voeu que les amis des missions polaires leur aident à se procurer une nouvelle embarcation qui leur permette de continuer leur apostolat.

LA SESSION FEDERALE

NOUVEAUX TARIFS

Le Canada a maintenant un nouveau tarif modelé sur les tarifs de l'Empire. En tant que ce pays est concerné, le plan de commerce de l'Empire, adopté à la conférence impériale d'Ottawa il y a deux mois, fonctionne entièrement à partir du 13 octobre.

A tous les ports d'entrée en Canada, les douaniers commencent à percevoir des droits moins élevés sur un grand nombre de produits venant de la Grande-Bretagne, du Libre-Etat d'Irlande, de la Rhodésie du Sud et du Sud-Africain, et ils percevront par contre des droits plus élevés sur quelques-uns des produits semblables importés des pays étrangers.

Ces changements n'effacent pas le caractère essentiellement protecteur du tarif canadien. Ils augmentent la préférence accordée aux marché canadien, le plus souvent en réduisant les droits préférentiels britanniques, parfois en augmentant les taux généraux et intermédiaires et quelquefois même en ayant recours aux deux méthodes.

En prenant pour base le principe que les producteurs anglais puissent faire la concurrence sur le marché canadien avec les producteurs domestiques, les nouveaux droits peuvent être modifiés au cours de la période de cinq ans que durera le traité, sur recommandation de la commission tarifaire qui sera nommée. Cette commission revisera tous les item du tarif, si elle est d'avis qu'ils vont à l'encontre du principe de la juste concurrence.

En retour de la plus grande préférence accordée à 223 articles entrant au Canada, le Royaume-Uni accorde à ce pays des préférences sur presque tous les produits naturels canadiens.

Les produits canadiens en Angleterre

Ce que le Canada reçoit de la Grande-Bretagne.

Entrée livre sur le marché du Royaume-Uni des produits manufacturés canadiens excepté sur une liste très limitée de produits.

Préférence sur le même marché en faveur des produits canadiens, variant de 10 à 33 1-3 pour cent.

Cent produits manufacturés canadiens ont libre entrée dans le Royaume-Uni.

La liste comprend certains genres de papier, d'aluminium, de poêles, de machines à écrire et des articles en quincaillerie, le cuir, les fourrures, le caoutchouc, les textiles, les produits chimiques et divers.

Préférences dans les diverses colonies anglaises.

Préférences sur le marché du Royaume-Uni pour la plupart des produits naturels canadiens.

Entrée libre de certains produits de bois sur le marché anglais.

Entrée libre des poissons canadiens, y compris les saumons, en boîte, la morue, les huitres, l'huile de foie de morue, etc.

L'acier de construction N. A. F. aura un taux préférentiel de 4 dollars au lieu de 4.25. Le taux des aciers intermédiaires et généraux demeurent à 7 dollars la tonne.

Les essieux en fer ou en acier et autres parties de véhicules de chemins de fer jouissent d'un tarif préférentiel et dix pour cent au lieu de 20 pour cent: les taux généraux et intermédiaires demeurent à 27 1-2 et 30 respectivement.

Tous les genres de fils couverts ou non ou traités, y compris les cables, jouiront de préférences sous la forme de tarifs intermédiaires et généraux haussés.

Entrée libre avec préférences de 10 à 15 pour cent ad valorem pour les produits miniers tels que le cuivre, l'amiante, le zinc, le plomb, le nickel, le gypsum, le feldspar, etc.

Réglementation du marché du bacon au Royaume-Uni permettant l'entrée libre des jambons et du bacon canadiens de bonne qualité jusqu'à 2,500,000 mesures au cent par année.

Modification des conditions qui régissent l'importation du bétail canadien en Grande-Bretagne.

Entrée libre — exception faite du droit sur le sucre — pour le lait condensé, sucre du Canada pendant trois ans.

Entrée libre pendant trois ans du beurre fait à la crème contre 15 shillings par 112 livres du tarif général et une marge préférentielle de 15 shillings par 112 livres pour la durée de l'entente.

Entrée libre du fromage canadien pendant trois ans, avec marge préférentielle de 15 pour cent pour la durée de l'entente.

Préférences au tabac canadien sur le marché anglais.

Entrée libre des pommes fraîches et en conserves, les prunes fraîches les tomates en conserves et le ketchup de tomate.

Préférence de 10 pour cent sur les patates canadiennes, mais il y a actuellement un interdit en vigueur

Entrée libre pendant trois ans aux oeufs canadiens et tarif contre les oeufs étrangers.

Préférence de sept shillings par 112 livres en faveur du miel canadien.

Préférence de dix pour cent sur l'orge canadien.

Entrée libre pour les grains canadiens suivant et leurs produits: farine de blé, seigle, avoines, pois, graine de trèfle, foin, brans, oatmeal et avoines roulées, avec préférence ad valorem de 10 pour cent.

Entrée libre du blé canadien contre un tarif général de trois pence par boisseau.

Entrée libre des tomates en conserves contre un tarif général de 10 pour cent.

Légumes en conserves, entrée libre, contre un tarif de 20 pour cent ad valorem sur les produits étrangers.

Entrée libre du lait condensé non sucré. Tarif de six shillings par 112 livres sur les produits étrangers.

Taux préférentiels sur les confiseries canadiennes.

Entrée libre des poudres de lait non sucré contre un tarif général de six shillings par 112 livres.

L'un des premiers résultats du nouveau tarif sera une réduction du prix de la liqueur au Canada.

REACTION

La réduction du tarif préférentiel britannique sur les textiles en coton et en laine ne sera pas défavorable aux filatures et moulins de la vallée de l'Ottawa, qui ont grandement bénéficié des revisions tarifaires de 1930.

Les marchands de bois sont des plus optimistes. Le pin blanc de la vallée outaouaise, l'épinette des Maritimes et le bois de la Colombie-Anglaise, joniront d'une préférence très appréciable.

L'AGRICULTURE

Selon M. G.-B. Rothwell, commissaire fédéral sur le bétail, les exportations canadiennes de bacon et de jambons seront de 40 à 50 millions de livres en pesanteur cette année, soit le double des exportations passées. Le nouvel accord permettra l'expédition annuelle de 280 millions de livres pendant cinq années. Tout dépendra des prix que nous pourrons obtenir. Nos rivaux sont les pays scandinaves et l'Irlande.

Quant aux oeufs canadiens, admis gratis au Royaume-Uni contre un tarif de 24 à 42 centins par 120 au cent, M. E.-C. Elford, directeur avicole fédéral, est des plus enthousiastes. L'an dernier le Canada n'exportait que 26,000 douzaines d'oeufs au Royaume-Uni. Les possibilités du marché anglais sont très vastes.

M. W.-F. Stephen, secrétaire du conseil laitier du Dominion, prévoit que les exportations de beurre, fromage, lait condensé et évaporé, augmenteront au grand profit des éleveurs canadiens. Quant au lait, le Canada jouit d'une préférence sur les produits hollandais et argentins. La préférence de trois centins la livre sur le beurre canadien donnera l'avantage sur les concurrents danois, russes et argentins. Mais le Danemark peut fort bien faire la concurrence sur le fromage. Jusqu'ici, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont envahi le marché anglais.

MONTREAL — Le public profitera des droits réduits sur les liqueurs anglaises, a déclaré M. L.-B. Cordeau, président de la commission des liqueurs de la province de Québec. La douane canadienne est maintenant de 8 dollars au lieu de dix dollars le gallon.

"C'est une bonne nouvelle pour le public. Nous réduirons nos prix", a dit le président. Les distilleries canadiennes payent 9 dollars du gallon au gouvernement fédéral et l'on croit qu'elles paieront moins cher à l'avenir.

TORONTO. — Le commissaire Stewart McClenaghan, de la Commission des liqueurs de la province d'Ontario, a dit que la liste des prix ne sera pas réduite avant le mois de novembre. La commission effectuera des économies, dit-il.

TORONTO. — L'industrie verrière du Canada fera affaire avec la Grande-Bretagne à l'avenir, selon J.-W. Hobbs, président de la Consolidated Plate Glass Company of Canada Limited.

TORONTO. — Les manufacturiers américains devront établir des succursales au Canada, selon H.-B. Keeleyside, gérant général de la Commission industrielle de Toronto, au sujet des nouvelles préférences tarifaires.

MONTREAL. — Presque tous les officiers des principales compagnies affectées par les changements tarifaires canadiens ont refusé de commenter le nouveau tarif avant de l'avoir étudié dans ses détails. Un officiel de la Dominion Textile a dit qu'il sera de nature à augmenter le fardeau sur plusieurs industries canadiennes.

TORONTO — Les manufacturiers d'automobiles au Canada ne craignent pas l'entrée libre des automobiles anglais. Les nouveaux accords, dit R.-S. McLaughlin, permettront aux autos canadiens d'envahir les autres marchés de l'Empire.

TORONTO. — M. H. Barrett, président de la Canadian Woollen and Knit Goods Manufacturers Association, a dit que les manufacturiers canadiens en produits textiles ont fait des sacrifices afin de permettre aux producteurs primaires canadiens d'obtenir un meilleur marché dans le Royaume-Uni. Les mesures furent faites dans un juste milieu.

M. J.-P. Milnes, vice-président de la Milnes Coal Company, dit que la houille galloise se vendra mieux que jamais au Canada.

M. A.-C. Ramson, de Ault and Wibord, Company, prévoit des meilleures affaires pour les exportateurs anglais de vernis et produits du même genre.

Un marché de 40,000,000

En vertu du traité, dit Bennett, le manufacturier canadien, en plus du marché national, jouira d'un marché de 40,000,000 d'habitants. Ce qui lui permettra ainsi qu'à l'agriculteur de produire davantage, donc de donner plus de travail à la main-d'oeuvre canadienne donc d'activer les affaires de nos chemins de fer et de nos compagnies de transport maritime.

Mais d'autre part les concessions consenties aux producteurs britanniques leur permettront de venir concurrencer nos producteurs nationaux, à condition toutefois que les conditions de travail le permettent, voilà pourquoi la commission du tarif sera organisée.

KING

Pour conduire leur parti dans la lutte qui commence les libéraux ont mis leur entière confiance dans M. Mackenzie King.

Ces jours dernier le leader libéral a été l'objet de violentes attaques. On a même dit que sa carrière politique était terminée. On lui a fait sentir dans une certaine presse qu'il devrait prendre sa retraite.

Les libéraux d'ici sont d'avis cependant que personne dans le parti ne saurait le remplacer et qu'il est encore l'homme capable de les diriger avec succès.

Les principaux députés, les anciens ministres et les sénateurs lui ont renouvelé leur loyauté.

LES LIENS IMPERIAUX

L'an dernier M. Mackenzie King a déclaré, à plusieurs reprises, à des intimes, que le principal danger de la politique économique impériale de M. Bennett était la perte, sur le terrain économique, des libertés que nous avons conquises dans le domaine constitutionnel.

M. Bennett, après tout, ne faisait que reprendre avec les modifications que notre époque rendait nécessaires, le programme de Joseph Chamberlain; celui de faire de l'Empire une entité économique.

Or, à l'heure actuelle, la politique est proche parente de l'économique. Les démocraties sont réellement gouvernées par les puissances industrielles, les puissances d'argent.

Donc toute concession dans le domaine économique a une répercussion immédiate dans le domaine politique. Tout ce qui lie le pays économiquement dans l'Empire le lie politiquement.

CELA PRENDRA DE L'EMPLEUR

Les libéraux, comme nous le disions au début, ne savent pas encore avec exactitude quelle sera leur attitude finale. Mais chose certaine c'est que la thèse de M. King donnera au débat une ampleur insoupçonnée.

M. King veut que le Canada soit libre de conclure avec n'importe quel pays les ententes. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que le Canada grandira.

Il sera intéressant de voir ce que répliquera M. Bennett là-dessus.

———x———

La session s'ajournerait bientôt

Le premier ministre Bennett a déposé en chambre des communes les accords négociés à la conférence impériale et fait connaitre les changements tarifaires qu'ils comportent. Tout ce qu'il reste à faire, c'est de ratifier ces accords, apporter les changements tarifaires et mettre fin au débat sur le discours du trône.

Deux semaines au plus seraient alors nécessaires pour expédier le reste de la besogne, et il est possible que la session soit ajournée avant la fin du mois.

Des bills basés sur le rapport de la commission royale sur les chemins de fer seront présentés, mais, s'ils sont contentieux le gouvernement les laissera en suspens jusqu'à la reprise de la session plutôt que de prolonger la session d'automne.

Le Rapport Duff en Chambre

UNE CONCURRENCE RUINEUSE.

Le rapport de la commission Duff-Ashfield sur la situation ferroviaire au Canada a été déposé à la Chambre des Communes. Il ne contient peu de choses que nous ne connaissions déjà puisque le gouvernement a publié, il y a une couple de semaines, un précis suffisamment détaillé.

C'est un rapport volumineux, publié sous la forme d'un livre bleu. Un résumé plus complet que celui rendu public, l'accompagne. Notons la copie anglaise seulement a été déposée, M. Bennett a fait remarquer à ce propos que la version française sera publiée dans quelques jours.

Les principales recommandations du rapport portent sur la concurrence effrénée à laquelle se sont livrés nos chemins de fer; les billets de faveur, le capital, l'ingérence politique, le transport par autobus et camions, etc.

CELA FERA DU BRUIT

Au point de vue publicité et politique l'une des déclarations les plus sensationnelles du rapport porte sur l'ingérence politique dans l'administration du Canadien National.

"Cette ingérence", disent les enquêteurs, "ne fut pas de nature personnelle de la part des députés et des ministres. Mais ce furent des considérations politiques, venues des hautes sphères, qui ont induit l'administration à faire des dépenses qui n'étaient ni sages ni nécessaires."

Dans un autre endroit, le rapport dit: "Si l'on considère la façon dont les prolongements des lignes auxiliaires ont été entrepris, ainsi que l'achat des hôtels et le doublement des services de transport par rail et par bateau, il est impossible de ne pas conclure que le bureau des directeurs et l'administration du Canadien National ont subi une influence politique contraire à l'intérêt public."

LA CONCURRENCE

Les enquêteurs affirment que le Canadien National s'est livré à une concurrence ruineuse au lieu d'adopter une politique de coopération devant la menace du transport par camions.

"La concurrence agressive entre les deux chemins de fer doit cesser" affirment les commissaires.

D'après le rapport les deux réseaux cesseront de faire circuler des trains sur les lignes parallèles. On abolira le doublement des services dans les régions où un seul chemin de fer est capable de bien servir la communauté.

UNE COMPARAISON

Dans le rapport on compare les méthodes des deux réseaux. Cela permet d'établir que d'une façon générale, le coût de construction des lignes auxiliaires a été plus élevé au C.N.R., qu'au C.P.R., de même que le coût d'opération des lignes.

BILLETS DE FAVEUR

Plusieurs personnes perdront les privilèges des billets de faveur si cette recommandation est mise en vigueur; que lorsque les status obligent le chemin de fer à accorder des billets de faveur aux députés, etc., le coût de ces billets soit défrayé par l'Etat.

LE CAPITAL

Le capital du Canadien National s'élève à $2,669,926,371, les enquêteurs sont d'avis qu'il devrait être considérablement réduit mais que le temps n'est pas propice à une telle réorganisation.

LES AUTOMOBILES

Si les chemins de fer ont vu diminuer le nombre des voyageurs, la faute en est à l'automobile, autobus etc., n'a pas atteint de grandes proportions.

RAIL vs AUTOBUS

Il faut que le gouvernement trouve une base de concurrence entre les chemins de fer et l'autobus.

Il faut que l'autobus devienne l'auxiliaire des chemins de fer et non pas leur concurrent.

UNE RECOMMANDATON

Les chemins de fer devraient avoir la permission de mettre des autobus en service sur les grandes routes.

Mais cette permission ne devrait leur être accordée que dans les cas où cette innovation serait nécessitée dans l'intérêt public.

L'AEROPLANE

Le rapport ne mentionne pas le transport par avion. Il ne fait aucune recommandation là-dessus, probablement parce que ce mode de transport n'est pas encore très populaire.

LE ST-LAURENT

Les commissaires sont d'avis que la canalisation du Saint-Laurent ne causera pas un préjudice sérieux aux chemins de fer.

TAUX DE FRET

A cause de la dépression il ne serait pas sage de reviser les taux de fret actuellement. Mais cette revision s'impose et elle devra être faite plus tard.

UNE AUTRE ENQUETE

Pour ce qui regarde la question des tarifs et des péages, la situation financière des réseaux pourrait bien requérir une enquête spéciale.

La Question Scolaire . .

(Suite de la page 1)

réparti les paiements dans une période de 10 ans. Il affirme que le règlement des dettes doit être fait de façon à laisser au fermier sa ferme et son foyer. Pour cela, il demande l'établissement d'un tribunal de règlement qui siégerait dans chaque localité et jugerait chaque cas en particulier.

LA QUESTION SCOLAIRE

M. Gardiner dit que la fameuse question scolaire de 1929 s'est muée en une question de finance. Ceux qui promettaient aux instituteurs, durant le règne des libéraux, un salaire de $1,500 et une résidence, ont maintenant coupé d'un tiers l'octroi scolaire et forcé ainsi la commission scolaire à réduire le salaire des instituteurs.

"Lorsque nous serons au pouvoir nous réorganiserons le système scolaire de façon qu'il soit entièrement en dehors de la politique, excepté pour le côté pécuniaire, à cause des taxes qui doivent toujours être sous le contrôle de la législature.

"La Journée Missionnaire"

A l'occasion de la prochaine "Journée Missionnaire" du 23 octobre, Son Excellence Mgr Salotti, Archevêque titulaire de Philippopolis, Président général de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, adresse une circulaire aux directeurs nationaux et diocésains de cette société. Voici la version de la première partie de la circulaire:

"La Journée Missionnaire qui tombe cette année le 23 octobre, prend désormais l'aspect d'une journée historique, destinée à entretenir un vif intérêt pour la question des missions, à susciter des énergies nouvelles et vigoureuses, dirigées vers la solution de ce grave et palpitant problème, et à exciter la pensée et le coeur des catholiques du monde entier et à les faire collaborer, par tous les moyens à leur disposition, à la sainte Oeuvre de la Propagation de la Foi, qui est une oeuvre de rédemption et de civilisation. Je considère donc comme un de mes devoirs d'adresser quelques mots aux directeurs nationaux et diocésains de l'oeuvre pontificale, et, par leur entremise, à toutes les âmes généreuses, leur rappelant la beauté et le sens de la "Journée Missionnaire", leur indiquant les motifs surnaturels qui doivent les inciter en ce jour à un travail plus intense, et enfin leur faisant un appel pressant, auquel devrait correspondre une prompte et vive collaboration des volontés, animées du désir de participer au plus noble des apostolats.

SIGNIFICATION DE LA "JOURNEE MISSIONNAIRE"

"Que ce soit avant tout une journée de prière. Aux pieds des autels, en présence du Dieu eucharistique, aliment de vie et de force surnaturelle, que les âmes s'unissent, et se retrempent en vue de l'action apostolique. Faisant ainsi monter leurs prières vers Dieu de tous les points du monde et se nourrissant du pain du ciel, source mystérieuse de toutes les ascensions spirituelles, les fidèles s'enflamment de zèle pour les conquêtes évangéliques et contribuent à la croissance du corps mystique du Christ, c'est-à-dire de l'Eglise. Voilà le but spécifique de l'oeuvre du missionnaire qui se dévoue jusqu'à la mort dans les pays infidèles. Voilà l'objet des prières que les catholiques, réunis dans le plus modeste oratoire ou sous la voute des grandioses basiliques, en un même jour, aux mêmes heures et sur chaque continent, feront monter vers le Dieu tout-puissant. Ils le supplieront d'éclairer toutes les intelligences par la foi du Christ. Ils lui demanderont d'unir les nombreuses nations, de langue et de race diverses, en un seul peuple, qui adore un seul Dieu, professe une seule religion et se sente uni par le lien étroit de cette charité qui fait disparaître les causes de division et fait luire le pur horizon de la fraternité humaine. En cette "Journée Missionnaire" plus la prière sera fervente et universelle, plus complet et rapide sera l'établissement du règne universel du Christ dans l'humanité.

"Que ce soit une journée de propagande. Que l'on fasse voir au peuple, en ce jour, la beauté de cette vérité évangélique qui a transformé les nations et renouvelé le monde; que l'on fasse connaître ce devoir sacré de l'Eglise de propager partout la bonne nouvelle; que l'on fasse comprendre à tous que, par les sacrifices des missionnaires, on sème dans les terres païennes les germes de ce renouveau auquel l'humanité aspire, car celle-ci n'a pas été créée pour vivre dans le vice et l'erreur, mais pour monter vers les cimes lumineuses de la vérité qui purifie et élève les âmes. Puisse, en ce jour, tout chrétien être un propagandiste de l'idéal missionnaire, et combattre le bon combat: combat d'idées et de résolutions, combat d'action et de conquête. Que l'on fasse, en cette occasion, une sorte de revue générale des forces et des vertus conquérantes de l'Eglise qui compte sur les efforts de ses fils, propagandistes et apôtres, pour ramener l'humanité vers la lumière et la parole du Christ.

"Que ce soit encore une journée de solidarité humaine et chrétienne. Il y a des peuples qui ne sont pas encore dégagés de superstitions séculaires. Il y a encore des millions et des millions d'hommes tenacement attachés à des erreurs qui sont de formidables obstacles à la connaissance des vérités religieuses absolument nécessaires au règne de la justice dans le monde. En face de cet état de choses, il y a des légions d'intrépides missionnaires qui, marchant sur les traces des premiers apôtres, se dépensent pour l'évangélisation des infidèles. Secourir les missionnaires dans ce travail ardu et surhumain est un acte de solidarité avec ces peuples qui méritent notre sympathie, parce que dès qu'ils auront fait l'expérience des avantages de la prédication évangélique, leurs qualités ethniques deviendront un élément de progrès moral et civil.

"Que ce soit enfin une journée de générosité. Les conquêtes des missionnaires sont le fruit de la grâce qui surabonde dans les coeurs de ces héros, qui se dévouent pour la conversion du monde païen. Mais ces héros sont des hommes qui ont besoin de secours pour réaliser une vaste organisation de ces oeuvres chrétiennes et sociales, au moyen desquelles on gagne le coeur des indigènes. Il faut donc procurer aux chevaliers de l'Evangile les moyens adaptés aux grandes conquêtes. La "Journée Missionnaire" devra donc être une occasion stimulante qui entraîne toutes les classes sociales à donner généreusement. Les masses populaires qui sont les premières à s'enthousiasmer pour les missions rivaliseront de générosité avec les riches dans la modestie de leur obole. Les riches, de leur côté, que la Providence a favorisés de ses largesses, ne se laisseront pas vaincre en générosité par les humbles et les pauvres. Qui donne pour les missions donne à Dieu, et plus on se montrera charitable envers elles, plus sera grande la récompense du Père céleste, qui condamne toute forme d'égoïsme et réserve son amitié divine pour celui qui se prive pour donner à ses frères.

Son Excellence insiste ensuite sur les motifs qui doivent stimuler les catholiques à participer à cette "Journée Missionnaire". Les besoins des missions sont urgents, soit de la part des populations indigènes, soit de la part des mission naires eux-mêmes. Travailler à l'évangélisation des infidèles, c'est, en outre, faire oeuvre éminente de civilisation. Enfin, on ne saurait apprécier à leur juste valeur les salutaires effets de l'apostolat missionnaire sur la vie spirituelle des fidèles.

La conclusion de la circulaire est un appel pressant à tous les catholiques: aux évêques, aux prêtres, aux instituts religieux, quelle que soit leur fin, aux organisations missionnaires, à la jeunesse, surtout à la jeunesse étudiante, aux associations féminines d'oeuvres pieuses ou sociales, enfin à tous les fidèles riches et pauvres.

L'éloge du sénateur Belcourt

Les hon. sénateurs Gustave Lacasse, Arthur Meighen et Raoul Dandurand ont fait au Sénat un digne éloge du regretté sénateur Belcourt le champion des droits de la race française en Ontario.

Nous reproduisons quelques extraits des trois discours:

LE SENATEUR LACASSE

"Je ne me rappelle pas sans émotion le jour solennel où j'entrai dans cette Chambre pour la première fois et fus présenté par ce vénérable ami. Je ne cessai dès lors de le considérer comme mon chef naturel. Représentant à ses côtés l'élément minoritaire franco-ontarien dans le Sénat canadien, je serai probablement celui qui regrettera le plus son absence au milieu de nous.

"Pour toujours, en effet, sa douce, aimable et sympathique voix s'est tue et ses sages conseils ne viendront plus encourager, inspirer et même tempérer, à l'occasion, mes humbles efforts parlementaires.

"La vie du Sénateur Belcourt fut une vie d'indéfectible dévouement aux causes dont il avait le triomphe à coeur. Parmi ces causes, qu'il me suffise de mentionner celle de la survivance des siens comme groupe ethnique distinct dans ce vaste Dominion britannique. Il est maintenant passé dans l'histoire.

Son nom sera salué par les générations futures avec tout le respect que l'on doit à un honnête et brillant législateur, à un citoyen distingué, à un vaillant patriote et à un grand chrétien, la vénération dont on entoure la mémoire d'un homme qui s'est dépensé au service d'une belle et grande oeuvre, celle de l'éducation. Son plus beau titre de gloire aux yeux de son "petit peuple" sera son infatigable et constante énergie à défendre ses droits, sa langue et ses traditions scolaires; et c'est précisément pour cette raison que j'ai voulu exprimer mes modestes remarques dans la langue qu'il consacra sa vie à défendre, langue qui tire ses origines des plus belles civilisations du monde, langue qui a droit de cité dans cette Chambre et sur chaque petit coin de notre immense terre canadienne.

SOUVENIR DURABLE

"Et, maintenant, paix à ses cendres!... Oui, qu'il repose paisiblement, notre cher mort, dans la terre qui le vit naître, à laquelle il fut toujours fidèle et qui reconnait cette fidélité en conservant sa dépouille mortelle dans son sein maternel pour toujours. Il est parti, mais le souvenir de ses qualités et de ses mérites demeure; son souvenir reste comme une noble inspiration et un exemple permanent devant les yeux de ceux qui viennent après lui, de ceux surtout sur les épaules desquels repose la lourde responsabilité de continuer son oeuvre.

"Me serait-il permis d'entretenir discrètement l'espoir que celui qui prendra sa place dans cette Chambre sera un homme de coeur, de volonté, de justice et de foi comme celui que nous pleurons, et de dévouement aux mêmes causes."

LE SENATEUR MEIGHEN

Quant au sénateur Belcourt, le très hon. M. Meighen fait remarquer qu'il a exercé pendant très longtemps, dans la vie publique du Canada, une influence considérable. L'orateur rappelle que M. Belcourt a été président de la Chambre des Communes, poste qu'il a rempli excellemment pendant plusieurs années. En 1907, il devenait membre du Sénat: il était entré au Parlement comme député en 1896.

Il a joué un rôle de premier plan dans notre vie publique. "Dans les sphères des querelles sur les droits raciaux, malheureusement trop fréquentes, dit M. Meighen, le sénateur Belcourt était à la tête. Je lui rends l'hommage que, dans les sphères où je suis entré en contact avec lui, il s'est toujours montré éminemment loyal.

"Le sénateur Belcourt a rendu de grands services au Dominion en général; son activité dans une variété presque infinie de domaines dépassait presque l'imagination et l'on ne peut donc s'étonner de la délicatesse de sa santé, laquelle finit par l'emporter en août dernier."

LE SENATEUR DANDURAND

Parlant du rôle de M. Belcourt à la Chambre des communes, M. Dandurand dit qu'il y a montré comme partout un courage et une ténacité indomptables. "Il a été malade toute sa vie; des hémorragies l'abattaient continuellement; mais il défiait la mort parce que, m'a-t-il dit souvent, ses responsabilités étaient si grandes qu'il ne pouvait mourir et il continuait de vivre parce que le temps de partir n'était pas venu."

Le sénateur Dandurand dit que le sénateur Belcourt est devenu le chef de ses compatriotes quand le règlement 17 a été adopté en Ontario. Pendant 17 ans, il l'a combattu sans relâche, en public et dans les tribunaux. Il ne s'est retiré de la lutte qu'après avoir obtenu la formation de la "Unity League" à Toronto, société composée de gens influents et intellectuels de cette ville qui ont pris les armes pour la minorité. "A titre de conseiller, le sénateur Belcourt se tenait en correspondance avec eux et avec le premier ministre de l'Ontario. Enfin, il vit le jour de la victoire. Toujours il était animé de la conviction de son droit et jamais il ne blessait les sentiments de personne'.

NOUVELLES

Le coût de la Conférence

Ottawa. — Sir George Perley, secrétaire d'Etat intérimaire, dit, en réponse à William Duff, libéral d'Antigonish-Guysboro, que la conférence impériale d'Ottawa a occasionné des dépenses se chiffrant à $238,-581,88.

x

La dette nette du Canada

Les dépenses sur le compte du revenu consolidé au cours de l'année terminée le 31 mars 1932 se sont élevées à $375,403,344, soit $45,694-288 de plus que le revenu de ce compte, d'après un rapport des comptes publics déposé en chambre des communes. Le revenu total pour l'année a été de $329,709,056.

La dette nette du Canada au 31 mars dernier était de $2,375,846,172 soit une augmentation de $114,234,-235 sur la dette au 31 mars 1931. Sur le compte spécial des recettes et des dépenses, les recettes ont été de $7,028,100 et les dépenses de $55,475,985, soit une différence de $48,447,885.

x

Les gouvernements ont trop dépensé depuis la confédération

Montréal. — W. L. McGregor, président du comité national des finances publiques, un comité de la Chambre de Commerce, a déclaré que le travail dudit comité démontrait que les gouvernements semblaient en mener un peu large avec les dépenses.

"Depuis les débuts de la Confédération", déclara M. McGregor, "la population du Canada a triplé et les dépenses ont augmenté de trente fois pour la même période."

"Cette augmentation date pratiquement de 1904, ajouta-t-il. "Aujourd'hui, dit-il encore, notre population est de [illegible] pour cent plus grande qu'en 1904, mais nos dépenses, fédérales et provinciales, ont augmenté dans une proportion de 65.6 pour cent."

x

Sous-ministère

Ottawa. — G. S. H. Barton, doyen au collège agricole MacDonald, Qué., a été nommé sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, fonction ci-devant occupée par M. Grisdale.

x

Conférences mensuelle des gouvernements de la prairie

Les gouvernements des provinces de la prairie ont décidé de se réunir mensuellement pour considérer leurs intérêts mutuels et arrêter autant que possible une politique uniforme pour l'Ouest. Cette décision a été prise lors d'un meeting à Winnipeg des hon. John Bracken, Man., J. E. Brownlee, Alta., et MacPherson, Sask. Une des questions soulevées au cours de ces réunions serait le règlement des dettes.

M. Bélanger, président de la St-Jean Baptiste

M. Aurélien Bélanger, ancien député de Russell au provincial, a été élu par acclamation à la présidence de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa pour l'année 1932-33.

M. Bélanger succède à M. Jean Genest, c.r., qui a refusé un deuxième terme pour des raisons personnelles.

x

La France et la paix

Paris. — Dans le discours qu'il a prononcé à Lembs Alsace, en inaugurant une centrale d'électricité, premier ouvrage exécuté par la France pour utiliser les [illegible] hydrauliques du Rhin et aménager ce fleuve pour une navigation [illegible] entre Bâle, Suisse et Strasbourg, M. Edouard Herriot a annoncé qu'un plan français, conçu en vue d'organiser la paix et de désarmer progressivement, serait presenté sous peu à la conférence du désarmement de Genève.

Le président du Conseil n'a pas fait connaître ce plan par le détail mais des dépêches de Genève annonçaient que la délégation française dans cette ville avait élaboré un plan rattachant l'idée de sécurité universelle au désarmement progressif sur une période de dix ans. Peu de temps auparavant le 'Temps' organe officieux des gouvernements français pour la politique étrangère, avait publié un article disant que le plan Hoover, d'après lequel les armements seraient réduits d'un tiers, offrait la base d'un accord possible entre toutes les puissances.

Paris. — Des dépêches de Genève mandent que la délégation française a formulé un plan rattachant les idées de la sécurité universelle et du désarmement progressif sur une période de dix ans.

On ajoute que le plan sera soumis à la conférence mondiale du désarmement à Genève après qu'il aura été définitivement approuvé par le gouvernement français.

Ce plan comporte un désarmement progressif en deux étapes de cinq ans chacune et envisage la sécurité comme un problème universel plutôt que comme un problème français.

La première partie de la proposition, appelée maximum, établit l'extrême limite jusqu'à laquelle la France est disposée à désarmer à la condition que les puissances se soumettent à un sévère contrôle des armements et s'engagent à appliquer des sanctions.

La seconde partie, appelée minimum, [illegible] le point au delà duquel la France se sent incapable de désarmer, si les conditions de sécurité ne sont pas supérieures à un certain degré que la France croit être indispensable.

x

GANDHI

Simla-Indes. — Lord Willingdon, vice-roi des Indes, a accepté d'accorder la liberté à Gandhi mais à la condition que ce dernier abandonne sa campagne de désobéissance civile.

Comme Gandhi a déjà annoncé que cette campagne fait partie de sa "religion", il est peu probable qu'il accepte la condition de Lord Willingdon et qu'il soit libéré. Le saint de l'Inde est actuellement confiné dans la prison Yeroda à Poona.

Pour lire au Foyer

Voulez-vous vivre cent ans

Voici les quinze commandements faut suivre

1er Commandement. — Le local où vous vivez et travaillez doit toujours être bien aéré. La meilleure température est entre 68 et 70 degrés Fahrenheit. Faites en sorte que l'air à l'intérieur soit aussi pur que celui du dehors. Laissez pénétrer le soleil autant que vous le pourrez.

2e Commandement. — Que vos vêtements soient toujours à la fois amples et légers. Les vêtements ne doivent jamais être serrés, non plus que les souliers. De préférence, aussi, portez toujours un chapeau mou. En hiver, nos maisons étant plutôt surchauffées, il est préférable de s'en tenir aussi aux vêtements légers, et de ne s'habiller chaudement qu'en sortant.

3e Commandement. — Passez le plus posible de votre temps en plein air. Si vous manquez d'exercice, faites une partie du chemin à pied, en allant à votre travail et quand vous en revenez. Même si l'air du dehors est humide et brumeux, il est généralement plus sain que l'air de l'intérieur.

4e Commandement. — Autant que possible, ayez toujours ouverte ou partiellement ouverte la fenêtre de la chambre où vous dormez.

L'air de la nuit ne peut vous faire aucun mal, et au matin, vous vous sentirez bien mieux reposé. Quand cet air est trop vif, il suffit seulement de se couvrir plus chaudement.

5e Commandement. — Respirez lentement et profondément. Respirez par le nez et non par la bouche. Ne faites pas d'effort pour activer votre respiration. Cela peut être parfois dangereux.

6e Commandement. — Eviter de trop manger, et restez plutôt sur votre appétit. Mangez un peu moins quand il fait chaud. Réglez votre alimentation d'après le plus ou moins d'exercice que vous prenez et de travail que vous faites. Quand vous êtes surchauffé, mangez des aliments qui rassasient et ne produisent pas beaucoup de chaleur, tel que par exemple la plupart des légumes.

7e Commandement. — Evitez de manger trop de viande ou d'oeufs. La viande et les oeufs contiennent beaucoup de "protéines", aliments essentiellement réparateurs, mais qui, absorbés en excès, peuvent donner naissance à des poisons et fatiguer outre mesure les reins et le foie, dont la fonction est d'éliminer ces poisons du corps humain.

8e Commandement. — Ayez une alimentation variée. Les aliments les plus sains sont souvent les moins chers. Voici une liste d'aliments parmi les plus sains, ceux en tête de la liste étant les moins coûteux et les derniers les plus chers: — Le blé d'Inde ou mais, la farine de blé, la farine d'avoine, le sucre, le riz, le pain de blé, l'oléomargarine, les haricots, les pois, les pommes de terre, le beurre, le lait, le porc salé, le fromage, le ragoût de boeuf, le jambon, les côtelettes, le boeuf, les oeufs, les huitres, etc.

Les aliments bon marché qui contiennent de la protéine sont le lait écrémé les haricots, le fromage. Les aliments bon marché produisant de la chaleur et contenant de l'amidon sont le pain, les bananes, la glucose et le sucre ordinaire. Les aliments bon marché produisant de la chaleur et contenant des matières grasses sont l'oléomargarine et l'huile de coton.

Les fruits et les salades contiennent des produits qui sont très bons pour vous, et vous devrez en manger le plus souvent possible.

9e Commandement. — Mangez lentement et mâchez bien vos aliments.

Si vous avalez vos aliments à moitié mâchés, votre estomac est forcé de trop travailler. Il est préférable de ne pas faire usage de poivre, de moutarde, de "catsup", ou d'autres condiments épicés.

Buvez les liquides à petites gorgées et ne les buvez pas d'un trait. Ne buvez pas quand votre bouche est pleine.

10e Commandement. — Evitez la constipation.

Si vos intestins fonctionnent bien il vous sera facile de vous maintenir en bonne santé. Des maux de tête opiniâtres sont souvent le résultat de la constipation, et il en résulte aussi souvent des désordres assez graves.

Parmi les aliments qui font aller à la selle, nous citerons: — les figues, les pruneaux cuits, le son, l'huile, les légumes, le beurre, la crème, le sucre, le miel, le sirop et le jus des fruits.

Buvez beaucoup d'eau surtout avant déjeuner. Ne prenez pas de laxatifs ou de purgatifs à moins qu'ils ne soient prescrits par votre médecin.

11e Commandement. — Tenez-vous droit, et les épaules plutôt en arrière, soit debout, assis ou en marche.

L'habitude de tenir les épaules en avant est une des plus vicieuses qu'il soit possible de contracter, et elle est souvent une des causes de la constipation et de la nervosité. Quand vous êtes assis, s'il vous est difficile de vous tenir droit, placez un petit coussin derrière vous, à la hauteur des reins.

12e Commandement. — Evitez les médicaments contenant des poisons, et pouvant créer le désir d'en prendre de nouveau.

Parmi les médicaments, citons la cocaïne, l'opium, l'héroïne, l'alcool et l'acétanilide. Bon nombre de médicaments brevetés sont aussi fort dangereux, et il ne faut en prendre que sur ordonnance de médecin. Le meilleur moyen, aussi, de vous tenir en bonne santé, est de ne prendre ni liqueurs spiritueuses ni bière. Le vin ne doit être pris que très modérément. La même règle s'applique aussi au thé et au café, dont on ne doit faire usage que le moins possible.

Le tabac étant un narcotique, il est préférable de s'en abstenir. Si vous en avez l'habitude, fumez le moins possible et n'avalez pas la fumée.

13e Commandement. — Tenez-vous le corps très propre et soyez en garde contre les maladies contagieuses.

Prenez souvent des bains et lavez-vous toujours les mains avant de vous mettre à la table.

Il y a des germes de maladies presque partout, mais il sont généralement sans danger si vous êtes en bonne santé. Evitez le plus possible de rester dans les foules, ou dans toute réunion quelconque, si vous êtes fatigué ou si vous ne vous sentez pas bien.

Les mouches et les moustiques répandent souvent des germes de maladies, et il faut s'en protéger par tous les moyens dont on peut disposer.

Si vous n'êtes pas certain de la pureté de l'eau que vous buvez, ayez soin de la faire bouillir. L'eau contient souvent des germes de fièvre typhoide ou d'autres maladies.

14e Commandement. — Travaillez avec entrain, afin de vous bien porter, mais ayez soin aussi de vous amuser et de vous reposer.

Si votre travail entraîne une forte dépense de forces physiques, des délassements tranquilles comme les cartes, les dames, les dominos, etc., sont de rigueur. Par contre, si vous êtes resté assis toute la journée dans un bureau, votre corps aura besoin d'exercice physique, pour que votre cerveau oublie son travail. Quand c'est possible, rentrez alors chez vous à pied, pelleter de la neige, jouer au croquet ou au base-ball, etc. Tout cela est excellent pour vous.

Donnez au sommeil le plus de temps possible, Ne faites pas de repas copieux avant de vous coucher, et chassez toute pensée qui pourrait vous tourmenter. Prenez un bain tiède ou buvez un verre de lait chaud, au besoin, pour vous porter au sommeil.

15e Commandement, — Prenez les choses par leur bon côté et apprenez à ne pas vous tourmenter.

Essayez, le plus possible, de chasser toutes les pensées qui vous rendent malheureux. D'un autre côté, ne vous tourmentez pas trop au sujet de votre santé. Laissez faire la nature, qui a des ressources inépuisables.

Evitez le plus possible toute hâte. Le matin, prenez votre temps en vous rendant à votre travail. Vous n'en travaillerez ensuite que mieux. Observez la même règle, quand vous rentrez chez vous le soir. Vous trouverez votre diner meilleur et vous n'en dormirez que mieux.

Le secret du bonheur consiste à être content de son sort, et il y en aura toujours qui sont plus malheureux que vous.

x



No 1188, set de chambre, dessin facile et bon goût. Courants gros bleu aveo marguerites jaunes et centre brun, grandes fleurs de trois tons de rose, boucle de ruban rose. Dessus de bureau et set vanité chacun à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c chaque. Les deux dessus et le set vanité ensemble étampés sur coton jaune quality régulière 98c. Sur meilleure coton jaune Wabasso ou sur bon coton anglais bianc, set vanité 50c, dessus de 18 x 36 pcs 55c, dessus de 18 x 45 pcs 70c. Coton à broder garanti au iessivage 20c.

Ce que c'est qu'un gentilhomme

Le R. P. Louis Lalande, s.j., dans une conférence au Monument National d'Ottawa, expliquait jadis ce que c'est qu'un gentilhomme:

"La gentilhommerie dit-il, est à base de sincérité. Si un homme est sincère, ses actes seront conformes aux dictées de ses désirs et de sa volonté. La gentilhommerie ne peut être complète que dans le gentilhomme chrétien car le christianisme seul possède la vérité toute entière. Le gentilhomme reste partout ce qu'il est. Sa loyauté lui forme comme une couronne qui lui attire le respect et la sympathie. Chacun sait, que cet homme défend ses croyances, ses amis, son drapeau. Il ne demande pas en rougissant la permission de faire le bien.

"Le conférencier, dans une forte éloquente péroraison, fait un appel à ses auditeurs. Il les invite s'ils examinent la vie d'un homme pour considérer sa valeur, de ne pas tant s'enquérir s'il détient des honneurs et un grand nom. Mais dit-il, tâchez plutôt de découvrir les qualités de son âme. Voyez-en la noblesse. S'il ne craint pas de se montrer ce qu'il est sans prendre pour cela un air abattu et morose, s'il ne craint pas d'exprimer ce qu'il pense quand les circonstances le demandent, s'il a une assez forte personnalité pour faire son devoir sans s'occuper du qu'en dira-t-on, c'est un véritable gentilhomme, comptez sur lui."

x

Les dix commandements de la femme

1 Tais-toi de temps en temps pour laisser son tour à ton mari.
2 Aime ton époux autant que possible, et prépare-lui de bons repas ponctuellement.
3 Laisse ton époux à ses affaires et à son commerce.
4 Bavarde moins au téléphone et ailleurs sur tes voisins.
5 Ne vante pas trop ton mari, on croira le contraire.
6 Querelle ton époux, si tu veux, mais brièvement et fais-le lui oublier au plus tôt.
7 Ferme les yeux sur les défauts de ton époux et reconnais ses qualités.
8 Souviens-toi que ton mari n'est ni ton domestique ni ton cuisinier.
9 Pense moins à ta toilette et aux visites et plus à tes enfants et à ton foyer.
10 Parfois laisse ton mari seul avec ses pensées, cela vaut mieux que de l'ennuyer de vains discours.

Il y a du bon dans ces commandements, mais depuis des siècles qu'on les répète, rien n'a été changé sous le soleil des ménages.

x x x

LES COMMANDEMENTS DU MARI

1 Si vous aimez votre épouse, ayez au moins quelques attentions pour elle; soyez aussi galant pour elle que pour les autres femmes.
2 Si vous aimez votre épouse, ne tenez pas pour acquis qu'elle le sait bien: elle aime se l'entendre dire; dites-lui donc: "Je t'aime".
3 Si vous croyez que votre épouse est l'esprit, l'âme de votre foyer et la source du confort et de la beauté qui s'y trouvent et qui vous plaisent, ne pensez pas que cela est tout naturel; sachez-lui en gré et remerciez à l'occasion.
4 Si vous êtes assuré sans conteste qu'elle ne vit que pour vous seul au monde, ne vous conduisez pas d'après cette conviction; essayez d'en faire encore la conquête.
5 Si votre épouse est votre égale par l'intelligence, faites-en votre camarade; faites-lui partager vos pensées intimes et ne l'écrasez pas de votre supériorité.
6 Si votre épouse, par sa naissance ou son intelligence, n'est pas votre égale, voyez en elle la mère de vos enfants, et traitez-la en conséquence.

x

L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE TOKIO

Les nouveaux bâtiments de l'Université catholique de Tokio ont été inaugurés. Le recteur de l'Université, le R. P. Hoffman, s.j., traça le programme de son établissement, et souligna que bien qu'il ne s'agisse pas d'une institution qui se propose d'enseigner la théologie catholique, elle n'en adhère pas moins fermement aux principes du catholicisme, et entend bien montrer au peuple japonais que le catholicisme s'appuie sur des bases scientifiques solides, qu'il n'a pas peur de la science, qu'il respecte toujours tout ce qu'il y a de bon dans une nation, et qu'il visera toujours à développer dans la jeunesse japonaise l'esprit de loyauté et de respect envers l'autorité qui caractérisent si bien le Japon.

L'Université que dirigent les Jésuites à Tokio a été ouverte il y a quinze ans; après bien des essais et bien des difficultés, elle est devenue une institution vraiment digne de tout point de l'église catholique, un centre intellectuel d'importance, qui ne contribuera pas peu à gagner à l'évangile une nation dont l'influence en Extrême-Orient et dans le reste du monde grandit de jour en jour.

Le nombre des étudiants de l'Université de Tokio dépasse actuellement le chiffre de sept cents.

L'ACTION DES SANS DIEU HORS DE RUSSIE

Depuis longtemps la propagande des Sans-Dieu a débordé les frontières de l'U. R. S. S. En Pologne, depuis le 1er janvier 1930 paraît une revue mensuelle ayant pour nom "L'athée militant"; elle se propose d'expiquer le rôle contre-révolutionnaire et funeste de la religion dans la construction socialiste.

A Berlin les jeunes communistes organisent de grandes conférences antireligieuses auxquelles participent des milliers de personnes âgées pour la plupart de moins de 25 ans. Des garçons et des fillettes de 9 et 10 ans habillés à la façon des jeunesses communistes russes — blouse bleue et ceinture — vendent des journaux athées dont l'un porte le titre: "La Victoire sur la Croix".

L'Allemagne et l'Autriche comptent de puissants groupements d'athées. Un témoin très autorisé écrivait dernièrement: "Dans le Meklembourg où nous avons passé le mois de juillet dernier il n'est plus possible d'ouvrir un journal sans y trouver la marque d'une haine satanique contre Rome". Le même auteur continue "la population hongroise est bolchévisée, tout le monde se tourne vers Moscou, personne vers Rome".

La France et l'Espagne sont inondées de littérature athée. En Belgique, un travail méthodique s'amorce pour s'attaquer aux croyances: groupes de jeunes, tracts, journaux, meetings, etc. Le 16 février 1932, dans un cinéma de quartier populeux de la rue Blaes, à Bruxelles, la Ligue anti-cléricale faisait passer un film édité par les Sans-Dieu de Moscou, film dans lequel paraissait une satire blasphématoire des pèlerinages.

Un auteur catholique anglais remarquait dernièrement: "En réfléchissant, j'ai eu l'impression très nette que l'Angleterre est prête à suivre la Russie, non pas sur le terrain économique, mais sur le terrain moral et religieux.

Et l'archevêque de Liverpool, Mgr Downey vient de prouver par des textes empruntés à des chefs communistes anglais que leur principal effort tendait à l'heure actuelle à déchristianiser leur pays.

Les pionniers rouges du district de New-York avaient organisé le jour de Noel à la "Central Opera House" à New-York un "Cirque contre Noel". Environ 2000 jeunes communistes remplissaient la salle qui était comble. De nombreux numéros se succédèrent avec intermèdes de chants révolutionnaires chantés par coeur et sans défaillance par tous les enfants. La religion, l'Eglise, les pasteurs furent ridiculisés de diverses manières à la grande joie des jeunes spectateurs délirants d'enthousiasme. A la sortie on vendait le "Young Pioneer", le "Young Worker" le "Daily Worker", des vues de Moscou et des photographies de chefs soviétiques et de martyrs communistes emprisonnés et "assassinés".

Le même plan se poursuit au Canada. Les journaux communistes de langue anglaise ou étrangère remplissent leurs colonnes d'attaques contre la religion. Quant au petit groupe de langue française qui opère à Montréal sous le nom d'Université ouvrière, on sait que toute son action est au premier chef antireligieux. Sa raison d'être n'est pas la réforme de la société, mais la lutte contre le catholicisme.

x

Monument catholique

Toronto. — Au milieu d'une foule de près de 25,000 personnes, se déroulèrent les cérémonies du dévoilement du monument élevé à la mémoire du premier évêque catholique de Toronto, Monseigneur Michel Power. C'est l'archevêque McNeill, de Toronto, qui présida à la cérémonie. Son Excellence Mgr Thomas O'Donnell, archevêque d'Halifax, prononça le sermon de circonstance. Mgr Power mourut en 1847, victime de "la fièvre des bateaux", importée au pays par les immigrants irlandais chassés de leur pays par la famine.

x

Le bilinguisme des ministres

On exige des ministres canadiens français qu'ils parlent l'anglais, et nous ne nous en plaignons pas. Mais qu'un ministre de langue anglaise, représentant d'un comté où les nôtres forment plus de la moitié, ne sache répondre par un oui ou un non à une question élémentaire, c'est plus que surprenant, c'est quasi inexplicable. Et pourtant la preuve de cette ignorance absolue en a été donnée, sur la colline, du haut d'un siège ministériel, il y a peu d'heures.

Par esprit de ce "fair play" dont on parle tant pour voir moins à le pratiquer, peut-être, il semble que, dans un pays bilingue, les représentants les plus haut titrés du peuple, devraient, au moins, ne pas tout ignorer de la langue de leurs électeurs.

V. B.

"LE DROIT"

Nouvelles

Les chômeurs de St-Boniface en grève

St-Boniface, Man. — Les chômeurs de St-Boniface, que l'on tenait au travail comme mesure de secours, se sont mis en grève samedi dernier. Sur 650 hommes, un seul était à l'ouvrage. La raison de la grève est que l'on a réduit leur salaire de 90 cents par semaine.

A. Grassmere, localité au nord de St-Boniface, 150 chômeurs que l'on employait à des travaux de secours se sont aussi mis en grève samedi dernier. Ils demandent une augmentation de salaire, une salle de réunion munie d'un appareil de radio, des lames de rasoir "Gillet" et une plus grande quantité de tabac. Tous sont célibataires.

On baisse le tarif sur les morceaux pour réparations de machines

Ottawa. — L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la justice, a annoncé la semaine dernière une baisse sur les morceaux de machines agricoles importés des Etats-Unis. Les fermiers de l'Ouest en importent annuellement pour la valeur d'environ $1,000,000.

En septembre 1930, M. Bennett éleva les droits d'entrée sur les machines agricoles. Mais, par considération pour les fermiers dont l'outillage vient des Etats-Unis, le gouvernement décida que les morceaux pour réparation ne seraient, pendant un an, soumis qu'à l'ancien tarif. Puis l'exemption fut prolongée pendant une autre année. Quand cette seconde année fut expirée, un ordre en conseil décida que l'exemption se continuerait pour les fermiers qui achètent directement chez le manufacturier. Mais cela n'arrive guère, puisque les fermiers se procurent généralement ces morceaux chez des marchands locaux qui font de cela leur commerce particulier. Le gouvernement s'est finalement décidé à en revenir à l'ancien tarif, n'importe, à quel endroit l'achat a été fait.

Macaroni Canadien

Winnipeg. — Le Manitoba Agricultural College est en train d'installer un laboratoire d'expérimentation sur les qualités du blé canadien pour faire du macaroni. On se propose principalement d'étudier le blé "durum" et de voir aussi quelles sont les régions de l'Ouest qui produisent le meilleur blé pour le macaroni. Si cette entreprise est menée à bonne fin, l'Ouest aura une nouvelle et profitable industrie.

LES ELECTIONS SENATORIALES EN FRANCE

Les élections sénatoriales ont eu lieu en France, dimanche dernier, 16 courant. Il s'agissait d'élire 116 sénateurs, un tiers de la Chambre Haute.

Le résultat a été un gain pour les radicaux-socialistes, un gain de neuf sièges. Sur 314 sièges au Sénat, les radicaux-socialistes en occupent maintenant 155: ce qui ne leur donne cependant pas une majorité absolue

En France les sénateurs ne sont pas nommés par le gouvernement, mais élus pour neuf ans seulement. Ils sont élus dans chaque département, ou colonie, par les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les délégués choisis par les conseils municipaux parmi les électeurs de la commune. Elus pour neuf ans, ils ne le sont pas tout à la fois, mais il y a une élection tous les trois ans qui en renouvelle un tiers.

A l'élection de dimanche dernier, les communistes ont été battus partout. Le sénat français va se composer à peu près comme suit: Radicaux-Socialistes, 155; Républicains, 71, Radicaux-Républicains, 37; Socialistes, 17; Républicains de gauche, 15; Conservateurs, 6; Divers, 13. Total 314.

Le nombre des députés reste le même à 245

Mais la rédistribution devra enlever quatre députés à l'Ontario selon la loi.

Contrairement à ce que l'on avait prévu, le nombre des députés dans le prochain Parlement à la suite de la rédistribution électorale, restera le même, soit 245.

Le bill de la rédistribution a été présenté à la Chambre des Communes par le premier ministre. D'après ce projet de loi, voici comment sera réparti la députation au prochain Parlement:

Prov.	Actuel.	Rédist.
Québec	65	65
Ontario	82	82
Nouv-Ecosse	14	12
Nouv.-Brunswick	11	10
Manitoba	17	17
Colombie Anglaise	14	16
Ile du P.-Edouard	4	4
Saskatchewan	21	21
Alberta	16	17
Youkon	1	1
	245	245

Canalisation désapprouvée

New-York. — La conférence des expéditeurs de Greater New-York a adopté un rapport désapprouvant la canalisation proposée du Saint-Laurent, donnant pour raison qu'elle est peu sûre au point de vue économique et que sa valeur est discutable.

Trois problèmes

Buhl, Idaho. — Le sénateur William E. Borah a déclaré dans un discours que trois problèmes doivent être nécessairement résolus si l'on veut voir la fin de la dépression actuelle. Ces problèmes sont: le rajustement des dettes des cultivateurs, selon leur capacité de payer; la convocation d'une conférence économique internationale et le règlement de la question des réparations; puis la réduction des armements mondiaux.

Il a souligné que la crise dure depuis trois ans et qu'il n'y a pas encore aucun signe évident d'amélioration.

La Conférence et les journaux anglais

Le "Daily Telegraph", conservateur, dit que la plupart des industriels britanniques seront surpris de constater que les concessions faites aux produits du Royaume-Uni sont aussi grandes et aussi nombreuses. D'un autre côté, le "News Chronicle", libéral, dit: Sans doute, une certaine quantité du commerce anglais jouira de la préférence, mais, en général, cette préférence consistera à dresser des barrières contre le commerce étranger.

Le "Times", conservateur indépendant, dit que les concessions accordées à l'industrie britannique sont plus substantielles et affectent un plus grand nombre d'articles qu'on ne s'y attendait généralement D'après le "Daily Mail", conservateur, les pays qui, il y a deux ans, ont refusé toute concession sérieuse au commerce anglais, sont maintenant désireux de conclure des ententes commerciales avec les Royaume-Uni. "Le Daily Express", organe de Lord Beaverbrook, dit que "les accords sont un signe certain que nous sommes dans la voie du libre-échange dans l'empire. Ils nous rappellent aussi le long chemin que nous avons encore à parcourir. Pour le "Daily Herald", organe de l'opposition travailliste, Ottawa ne veut rien dire pour la Grande-Bretagne. Il parle des ententes comme d'un contrat humiliant. Le "London Star", libéral, dit que le consommateur anglais ne recevra que peu de bénéfices des nouveaux tarifs canadiens.

GRANDS AVANTAGES

Le "Yorkshire Post, qui est probablement le journal conservateur le plus influent en dehors de Londres, fait des commentaires sur les accords entre les dominions et le Royaume-Uni. Voici l'article en résumé: Les manufacturiers auront sans doute besoin de temps pour examiner les échelles tarifaires et se former une opinion, afin qu'ils puisent prévoir dans quelle étendue ils devront probablement augmenter prochainement leur commerce dans l'empire, mais un coup d'oeil montre que les avantages offerts sont grands, spécialement pour les industries du nord de l'Angleterre Le Post exprime l'espoir que les accords conclus engageront les pays étrangers à songer à réduire leurs tarifs.

GENEROSITE DOUTEUSE

Il n'y a pas de surprise ni d'exemple particulièrement frappant de la générosité canadienne, dit le "Manchester Guardian", libéral. L'industrie du coton du Lancashire n'obtiendra rien autre chose que ce que les manufacturiers canadiens étaient disposés à accorder dès le commencement. Le journal termine en disant que personne toutefois ne sera assez insensé pour dire que tous les accords d'Ottawa seront sans fruit. C'est, dit-il, une question de balance entre le bien et le mal.

Le rouage politique en France

GAUCHE ET DROITE

Montréal. — Malgré la surabondance des partis qui ont professé les opinions les plus diverses pendant cinquante ans, la France a été gouvernée par le seul parti qui n'existe pas, celui du centre, a déclaré à l'Alliance Française, Lucien Romier, économiste, sociologue et journaliste français, dans des commentaires et des observations sur la politique française. Il est difficile pour quiconque, et spécialement pour un Français, continue M. Romier, de comprendre quelque chose dans la politique française. La gauche et la droite se partagent tous les partis, dont le nombre est très grand. Il n'existe pas de machine politique dans le sens anglais ou américain. Les quartiers des partis se trouvent généralement dans un coin obscur de Paris, où une sténographe, qui n'a pas foi en son parti, en représente le prestige et la dignité. Aucun parti ne peut réussir à persuader l'opinion publique, mais chaque parti est persuadé par cette opinion et cherche à la représenter.

Toutefois, ces caractéristiques surprenantes sont superficielles, et la fixité de la politique dépend du fait que tous les partis appartiennent à la droite ou à la gauche. Cette dernière s'accorde surtout avec le tempérament français, qui désire l'égalité et le maintien des droits individuels. La manière la plus facile de décrire la droite, c'est de dire qu'elle est tout ce que la gauche n'est pas. Cette organisation politique a pour résultat des élections constantes de rectification. Si dans une élection on se rapproche trop de la gauche, à la suivante, pour rectifier la situation, on se rapproche trop de la droite. Il en résulte que le pays est gouverné par un groupe appelé centre.

FANTAISIE

CE FUT LE PRINTEMPS

Un printemps si radieux! Plein de promesses! Avec la nature en éveil s'éveillait l'espérance. La bienfaisance de quelques pluies la douceur des premiers rayons faisaient les champs croire en un avenir meilleur.

Sous l'irrésistible poussée d'une abondante sève, chaque buisson se parait de fondaisons neuves. Dans la profondeur des bois, les nids se peuplaient, se remplissaient de chansons. Avec eux les coeurs chantaient, aussi!

Les lilas fleurissaient. Les beaux lilas! aux lourdes grappes blanches ou mauves — chantés par les amoureux et les poêtes — ne murmurent-ils pas à chacun de nous des choses exquises, dont on se souvient avec attendrissement, avec émoi! Leurs jonchées odorantes évoquent la mèmoire de nos chers aimés, trop tôt dispersés, nos joies d'enfant, nos rêves d'adolescence.

A travers l'espace lumineux et limpide, leurs parfums embaumants rappellent les solennels déploiements des Fête-Dieu

La brise printanière apporte par bouffée, alterne et confond les nuages d'encens, le bruissement des pieux AVE, qui s'égrènent au long des procession recueillies, l'ampleur harmonieuse des "Pange lingua", le chant des cloches, près des reposoirs chargés de frais lilas. ..

..Ce fut le printemps! un printemps ouvert à tant d'espérance! ..

x x x

VIENT L'ETE

L'été ardent et splendide! dans toute la plénitude de sa force vivifiante et de son soleil régénérateur! Riche de tous les espoirs, de toutés les possibilités!

..Quelques averses firent les moissons prometteuses, ranimèrent une confiance incertaine, craintive encore, mais si prompte à se rattacher au moindre indice favorable.

Dans un éblouissant mirage, dans un émerveillement, nous avons cru! Cru à toutes les illusions, à toutes les chimères, qui combleraient nos chers désirs!

..Puis le ciel se fit d'airain, le soleil, implacable, les vents, embrasés et déchaînés. Une légion d'insectes malfaisants s'est abattue, ravageant sans pitié les derniers vestiges d'une moisson déjà compromise, déjà ruinée!

..Désenchantement si douloureux! dévastant de si justes ambitions, de si légitimes espérances!..

x x x

C'EST L'AUTOMNE

L'été vint brûlant et splendide..

..un automne d'une magnificence inouie, qui, après quelques ondées, se prolonge indéfiniment, ignorant les antans et les froideurs.

..Septembre disparaît en beauté, dans une apathéose. Sous le soleil, qui rayonne, les bois couronnés d'or roux, gardent tout le charme de leurs délicieux ombrages.

..Les fleurs renaissent partout fraîches et abondantes. Les labours dégagent de subtils effluves Les gras troupeaux retrouvent de succulents pâturages.

..Une végétation nouvelle croît avec une recrudence aussi inpérieuse que tardive et inutile, hélas! avivant les cuisants regrets de ce qui aurait pu être!

..Mais l'espoir, qui ne meurt jamais, s'agrippe désespérement tenace. Qui sait? L'an prochain nous sera, peut-être meilleur. Espérons! Espérer quand même et toujours, n'est-ce pas la vie?

..C'est l'automne! un si magnifique automne!..

PERRETTE

Willow-Bunch.

TRIBUNE LIBRE

Règlement des dettes foncières

On dépense beaucoup d'encre, ces temps-ci, à la recherche des moyens qui pourraient soulager les misères découlant de la dépression économique. Il semble, cependant, que l'on ait de la peine à réussir.

A la Société des Nations, quand un différend surgit entre deux ou plusieurs Puissances, on a recours à l'arbitrage. Ainsi, dans la question des réparations de guerre on a envisagé la capacité de paiement de l'Allemagne. Dans les usines, si des difficultés s'élèvent entre patrons et ouvriers, on a aussi recours à l'arbitrage.

Pourquoi ne pas employer le même moyen pour résoudre le problème des dettes foncières? Des terrains ont été achetés quand le blé et les animaux se vendaient à des prix très élevés. Aujourd'hui les produits agricoles se donnent presque pour rien. Parmi les fermiers qui ont trop payé pour leurs terres, il en est qui ont déjà fait des paiements s'élevant au-dessus de la valeur réelle de leur propriété, et cependant ils doivent encore plus que ne vaut réellement ladite propriété. Cet état de choses les pousse au découragement; car, d'après leur contrat avec le vendeur, celui-ci peut reprendre la terre.

Il y a bien le "Debs Adjustment Bureau", mais tout ce qu'il peut faire c'est d'empêcher les poursuites. Ce qui ne règle rien, puisque les intérêts s'accumulent et la dette monte, monte toujours.

Pourquoi ne pas avoir dans chaque municipalité une commission d'arbitrage composée de deux ou trois hommes compétents, devant qui acheteur et vendeur pourraient porter leur cause? Et si, toutefois, une des parties refusait de se soumettre à la décision de cette commission, il serait possible d'établir dans chaque district judiciaire un tribunal suprême. La commission d'arbitrage aurait à tenir compte de l'époque où l'achat fut fait, du montant déjà payé, de la valeur réelle du terrain. Et, ainsi, le règlement pourrait varier de 25 à 75 pour cent, suivant les cas.

Il est bien difficile à l'acheteur et au vendeur de s'entendre, l'un et l'autre étant trop intéressés personnellement. Tandis que le jugement d'hommes qui n'ont rien à perdre ni à gagner dans l'affaire sera beaucoup plus juste, plus libre et plus équitable.

Le programme des fermiers-travaillistes répudiant les dettes serait une injustice à l'égard d'une classe de la société, tandis qu'une ré-évaluation aiderait à ramener la confiance: ce dont le cultivateur a grand besoin. Pourquoi ne pas faire aussi un règlement des prêts d'argent et, surtout, pourquoi ne pas amener une réduction du taux d'intérêt?

M. BOUTIN.

Benson, fermier-travailliste

Suite de la première page

COLDWELL BLAME LE GOUVERNEMENT

M. J. Coldwell dit, à une assemblée de 500 personnes, que le gouvernement conservateur avait enlevé les allocations aux mères de familles et les octrois à l'éducation.

Faisant allusion à l'économie du gouvernement sur les allocations à la maternité et sur les octrois scolaires, Coldwell parlat des taxes sur les plus petits revenus et en même temps de l'émission de débentures au montant de $4,000,000 à 6 1-2 pour cent, et de 2 3-4 pour cent aux compagnies pour opérer l'émission et l'exemption de taxes des prêts.

"Ainsi, déclare M. Coldwell, le gouvernement conservateur de la Saskatchewan a permis aux riches d'échapper à la taxe sur le revenu".

M. Coldwell dit que les fermiers, poursuivis par leurs créanciers, devraient s'adresser au bureau de règlement des dettes et appuyer le parti fermier-travailliste, afin qu'il obtienne les rènes du pouvoir aux prochaines élections et puisse alors mettre à exécution sa politique.

Il dit aux fermiers que la résistance par la force n'avait aucune chance de réussite et que ceux qui les conseillent d'agir ainsi causeraient beaucoup de souffrances aux hommes et aux familles qui suivraient leurs conseils. Il termina en affirmant que le parti fermier-travailliste donnerait des garanties aux fermiers contre ceux qui veulent les déposséder.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

:-: AGRICULTURE - - ELEVAGE :-:

Choses Agricoles

Mangez du celeri pour bien vous porter

Y a-t-il parmi les légumes ordinaires un seul que l'on puisse comparer au céleri pour ses bons effets sur la santé? La plupart des médecins s'accordent à dire que le céleri n'a pas d'égal pour purifier le sang et le corps des substances toxiques.

De même que pour la plupart des légumes feuillus, la fonction du céleri dans le régime alimentaire n'est pas de fournir de la chaleur ou de l'énergie, mais plutôt de fournir les vitamines, les substances minérales et les autres substances secondaires, qui sont si essentielles au maintien de la santé. Comme source de substances minérales, le céleri occupe une place élevée parmi les légumes; ils est spécialement riche en chaux et magnésie. C'est, pour cette raison, un grand régulateur du sang et il tend à combattre toute tendance à l'excès d'acidité. Le céleri est également une source utile de vitamines, et surtout de la vitamine B. — Division fédérale des fruits.

QUELQUES CHIFFFRES SUR LES POULETTES

En ces jours de fluctuations de prix, les rapports les plus soigneusement préparés sur le prix de revient ne peuvent servir qu'à titre de guides généraux. Cependant, un rapport soumis par le Régisseur de la station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué., sur le coût de l'alimentation des poulettes pondeuses, offre un intérêt tout spécial; cette alimentation couvre la période de l'année de poulette, c'est-à-dire celle qui va du 1er novembre, l'époque où elles sont transférées à leurs quartiers de ponte, au 31 octobre de l'année suivante.

Voici le détail complet de cette enquête:

Nombre moyen de poulettes	124
Coût de la nourriture:	
6,167 livres de grain à $30 la tonne	$ 92.50
4,268 livres de pâtés à $40 la tonne	85.36
3,720 livres de fourrages à $5.50 la tonne	10.23
431 livres de coquilles d'huîtres à $20 la tonne	4.31
240 livres de gravier à $20 la tonne	2.40
Coût total de la nourriture pour un an	$194.80
Coût de la nourriture par oiseau pour 1931	1.57
Coût de la nourriture par oiseau pour une moyenne de 12 ans	2.37
23,808 oeufs vendus à 37 cents la douzaine	734.08
Bénéfice sur le coût de la nourriture	539.28
Bénéfice par oiseau sur le coût de la nourriture	4.35

La préparation du cuir à la maison

En ces jours où la nécessité nous oblige à tirer parti de tous les moyens d'économiser, on s'intéresse de nouveau à la préparation du cuir à la maison. Le Bureau des publications du Ministère d'agriculture a reçu un certain nombre de demandes de renseignements sur ce sujet et il a préparé une circulaire spéciale pour y répondre. Cette circulaire traite des différents procédés d'écharnage, de chaulage, d'épilage, de tannage, d'essai, d'assouplissement et de finissage des cuirs et des peaux de différentes espèces. L'ancien procédé de tannage au moyen d'écore exigeait beaucoup de temps et beaucoup de travail, mais il y a aujourd'hui bien des procédés nouveaux qui rendent le tannage du cuir à la maison assez facile.

Le classement par qualités est utile

Le numéro courant de "L'Economiste agricole", l'organe officiel de la Division fédérale de l'économie agricole, contient la déclaration que voici:

"L'établissement et le maintien de catégories de qualités est surtout utile pour la vente coopérative. Le producteur d'un bon produit devrait recevoir une prime pour le soin et l'habileté qu'il apporte à la production d'un article supérieur.

Les cultivateurs canadiens ou les hommes d'affaires qui se chargent d'écouler les produits de la ferme et qui cherchent de nouveaux débouchés ne doivent pas oublier que ces produits auront à lutter contre la concurrence des produits d'autres régions et peut-être même d'autres pays. Il est peut-être bon d'étudier les exigences du marché et les pratiques de la concurrence, et d'élaborer un programme de vente sur la base des catégories standardisées."

L'emploi du tabac canadien se répand

L'emploi du tabac canadien se généralise de plus en plus dans le Royaume-Uni, suivant une déclaration du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Pendant les huit mois finissant en août 1932, il s'est exporté sur la Grande-Bretagne un total de 8,905,568 livres de tabac canadien, évaluées à $2,545,380 contre 4,917,128 livres, évaluées à $1,429.892 pendant la période correspondante en 1931. L'augmentation en quantité et en valeur est donc d'environ 100 pour cent. Ces chiffres se rapportent seulement au tabac non manufacturé.

Le tabac jaune séché à l'air chaud — bright flue cured — est peut-être la variété la plus recherchée sur le marché anglais; le Burley vient deuxième. — Ministère de l'Agriculture. Ottawa,

Un service utile

Le rapport du Ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année finissant le 31 mars 1932, contient un résumé intéressant des travaux du Bureau des publications, en ce qui concerne la distribution des publications, des rapports sur les marchés et des services qui s'y rapportent. On voit que pendant l'année fiscale en revue il a été distribué au total 9,918,737 exemplaires des matériaux publiés, soit une augmentation de 2,127,986 sur l'année précédente. Ceci comprend 2,228,433 bulletins, feuillets et circulaires; 2,018,383 exemplaires des rapports exemplaires des Conseils pour la saison, l'organe officiel de la Division des fermes expérimentales fédérales, et dont la publication a été suspendue pendant l'année fiscale actuelle.

Le nombre d'animaux enregistrés augmente

Un relevé des travaux du Ministère de l'Agriculture pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1932, montre qu'il s'est délivré au total 89,700 certificats d'enregistrement pour les bestiaux. Ce nombre se décompose ainsi: 33,288 pour les bovins; 1,734 pour les chevaux; 3,330 pour les moutons; 10,139 pour les porcs! 21,895 pour les renards; 7,380 pour les chiens; 1,811 pour les volailles; et 125 pour les chèvres.

Préparation du dîner scolaire

Un feuillet très intéressant, No 148, "Le dîner à l'école", vient d'être publié par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération. C'est toujours un problème à la campagne que de fournir aux enfants un dîner appétissant, attrayant et satisfaisant. Ce feuillet contient une analyse très intéressante à ce sujet et fournit des idées intéressantes et utiles qui peuvent servir de guide pour tout le Canada rural. On peut en obtenir un exemplaire gratuitement en s'adressant au Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

RENSEIGNEMENTS

Substances minérales pour les porcs d'automne

Un jeune porc bien nourri multiplie cent fois son poids original en six mois; de deux livres qu'il pèse à la naissance il devrait atteindre environ deux cent livres à l'âge de six mois. Cette croissance rapide ne peut s'obtenir sans une alimentation complète, qui comprend tous les éléments essentiels ainsi que les substances minérales. Si ces dernières font défaut, les porcs profitent mal; ils se développent beaucoup moins vite. Les porcs du printemps trouvent les substances minérales nécessaires au pâturage ou dans la terre qu'ils mangent, mais les porcs d'automne, qui sont nourris principalement dans des enclos sans herbe ou dans des loges, ne trouvent pas ces substances minérales et on est obligé de les leur fournir.

Les aliments ordinaires cultivés sur la ferme, comme l'avoine et l'orge, ne contiennent pas une quantité suffisante de matières minérales pour satisfaire aux besoins du porc qui se développe rapidement, et lorsque ces éléments font défaut, la croissance en souffre immédiatement. On peut cependant suppléer au manque de substance minérale dans la ration en donnant des mélanges supplémentaires contenant des substances.

Un simple mélange minéral qui a été employé avec succès, pendant un certain nombre d'années, à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, se compose de 76 livres de menu charbon, 20 livres de sel, 3 livres de chaux éteinte à l'air ou de pierre à chaux broyée et 1 livre de soufre. On donne ce mélange dans des caisses ou dans des compartiments séparés de la trémie automatique à laquelle les porcs ont libre accès.

Les essais d'alimentation conduits à Lacombe indiquent clairement que lorsque les porcs ne reçoivent point de sous-produits laitiers, de déchets d'abattoir, de farine de poisson ou de verdure, il faut absolument leur fournir un supplément minéral contenant de la chaux et du sel.

Nous avons conduit une expérience pendant plus de deux ans pour comparer, au point de vue de la rapidité et de l'économie du développement, deux groupes de porcs d'automne; le premier était nourri exclusivement à l'avoine et à l'orge tandis que l'autre recevait en outre tout ce qu'il voulait du mélange minéral mentionné ci-dessus. Les deux groupes étaient nourris à la trémie et l'un des lots puisait les substances minérales dans un compartiment séparé. L'emploi d'éléments minéraux a produit une augmentation de 34 pour cent. Dans ces expériences, les porcs qui recevaient du grain seul ont fait en moyenne une augmentation quotidienne de poids de 0.63 d'une livre tandis que ceux qui recevaient en plus le mélange minéral faisaient une augmentation quotidienne de 0.96 d'une livre. Le prix de revient de cent livres de poids vif a été réduit de $4.59 à $3.01. La distribution de substance minérales ne coûte pas cher et convertit souvent ce qui serait une perte en un bénéfice.

H. E. WILSON
Station expérimentale fédérale
Lacombe, Alberta.

LE SOIN DES PORCS EN HIVER

Il est essentiel que les porcs soient en bon état vigoureux lorsque l'hiver arrive, et surtout les porcs nés en automne qui devraient avoir atteint l'âge du sevrage avant que la température devienne inclémente, sans quoi ils cesseraient de profiter. A la station expérimentale fédérale de Scott, Sask. nous avons pour système de faire naître les porcs du printemps au mois de mars, afin qu'ils puissent être sevrés à temps pour que les portées d'automne puissent venir à leur tour en août; ce système s'est montré très satisfaisant.

Les abris de paille de différentes formes, ou même une simple meule de paille, fournissent à bon marché ces quartiers secs, propres, confortables, qui sont essentiels à la santé des porcs en hiver. Ces abris se sont montrés plus satisfaisants à la station de Scott que les bâtiments coûteux, en bois. Entre ces abris, où les porcs passent la nuit et les mangeoires où ils prennent leur nourriture, on laisse une distance d'au moins 50 verges, pour qu'ils soient obligés de prendre de l'exercice au soleil en marchant, mais il faut aussi que ces mangeoires soient abritées du vent.

Le sujets reproducteurs exigent plus ou moins de nourriture suivant l'état de vigueur où ils se trouvent. Cependant, nous avons constaté à Scott que c'est une pauvre économie que de limiter la ration d'un porc qui grandit à une quantité quotidienne inférieure à quatre pour cent du poids vif de l'animal. Les porcs souffrent souvent de la constipation en hiver, à cause du manque d'exercice ou d'une alimentation aux fourrages secs. On peut surmonter ce désordre ou le prévenir en donnant des gerbes d'avoine ou du foin de légumineuses fané vert ou en ajoutant à la moulée de la graine de lin, du tourteau de lin ou du son.

On peut éviter le manque de poils chez les jeunes porcs en donnant aux truies pleines de petites quantités d'iodure de potassium. Quant à la boiterie, on la prévient généralement en faisant en sorte que les animaux soient exposés à la lumière directe du soleil, qu'ils prennent régulièrement de l'exercice et qu'ils couchent dans une litière sèche. Un bon régime alimentaire est aussi essentiel.

E. Van NICE
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

LE BLE

En date du 6 octobre, les stocks de blé et de farine, dans les principaux ports du Royaume-Uni, n'étaient que de 7,600, de boisseaux, pour 700,000 de moins que le mois précédent. En 1931 à pareille date, la quantité était de 22,080,000 boisseaux, grâce au dumping russe.

x x x

La nouvelle récolte de l'Australie est estimée à 183,000,000 de boisseaux.

x x x

Un journal commercial des Etats-Unis pense que seules de mauvaises récoltes dans l'hémisphère du sud stimuleraient les acheteurs de blé.

x x x

La superficie ensemencée dans l'Argentine est de 19,241,000 acres.

x x x

Le 8 octobre, le Manitoba a expédié un cargo de blé à Shangbai par le port de Vancouver.

x x x

Les exportations de blé du Canada, en septembre dernier, sont de 26,874,237 boisseaux évalués à $15,246.529, comparativement à 14,335,637 évalués à $8,009,593 l'an dernier.

x x x

Les exportations de la présente récolte canadienne, durant les deux premiers mois sont de 45,164,069 boisseaux à $25,889,000 contre 26,244.745 à $14,630,270 l'an dernier.

x x x

Exportations de l'avoine de cette année durant septembre: 1,050,476 boisseaux à $341,592 contre 694,908 à $244,249 l'an passé,

x x x

Les exportations d'orge ont diminué du double sur celles de l'an dernier: elles sont, pour septembre, de 717,306 boisseaux.

x x x

La récolte du blé de printemps en Manchourie n'est pas plus de 40 pour cent de celle de l'année précédente.

x x x

La récolte de Chine est diminuée de 20 pour cent cette année.

x x x

Les semailles du grain d'automne en Russie au 25 septembre étaient évaluées à 59.3 millions d'acres contre 69,2 millions, l'année dernière.

x x x

Comme la qualité du blé en Allemagne est très bonne cette année le quota de blé étranger utilisé par les minotiers n'est que de 30 pour cent. Certains n'ont même pas employé la quantité de blé étranger à laquelle ils étaient autorisés.

x x x

L'Ouest du Kansas accuse une réduction de 5 pour cent dans les emblavures.

x x x

Depuis le 1er août jusqu'au 1er octobre, cette année, le Canada a vendu 56 pour cent du blé écoulé sur le marché mondial.

LE GLANEUR

"La semaine du Poisson"

Ottawa. — La "Semaine du Poisson" au Canada sera observée cette année du 24 octobre au 31 octobre.

L'observance en a été réglée par la Société canadienne des pêches qui est, en l'espèce, une organisation d'un caractère national. Au demeurant, l'idée de consacrer une semaine de l'année à attirer l'attention publique sur l'importance de l'industrie poissonnière sur la valeur diététique des produits de pêche canadiens reçoit l'appui cordial des autorités de pêche du Canada. Les autorités en question déclarent que s'il est vrai que la "Semaine du Poisson" est l'oeuvre de l'industrie elle-même, elles n'y sont pas moins vivement intéressées et cela au point de la signaler à l'ensemble des consommateurs.

Au département, on dit que certaines des plus intéressantes recherches sur les denrées comestibles en ces dernières années ont convergé vers la valeur diététique de la substance des poissons, mollusques et crustacés et qu'à cet égard de très importantes découvertes ont été effectuées. C'est ainsi, par exemple, qu'on a constaté que cette substance renferme des vitamines essentielles à la santé de l'organisme humain, entre autres, la vitamine D très utile dans la diète alimentaire des enfants en croissance parce que sa présence sert à prévenir le rachitisme. Nombre de comestibles contiennent, naturellement des vitamines mais le poisson a été trouvé plus riche en vitamines D que tout autre aliment.

On s'est aussi assuré que la chair des animaux marins, surtout celle des mollusques et des crustacés, peut servir à guérir de l'anémie et l'on sait depuis longtemps que la substance des poissons, mollusques et crustacés comporte une teneur en iode beaucoup plus élevée que tout autre aliment. Or l'iode est par excellence, l'agent préventif du goitre. Quand on se rappelle que la chair du poisson renferme aussi des éléments tels que le calcium, une des principales substances constituantes des os et des dents, et qu'elle est aussi nourrissante que de disgestion et d'assimilation faciles, on ne tarde pas à comprendre pourquoi les autorités diététiques insistent tant sur la généralisation de son usage.

Il y a une telle diversité de produits de pêche canadiens et la qualité en est si satisfaisante qu'il n'y a aucune nécessité pour nous d'acheter des articles importés. Les réserves de pêche du Canada sont remarquables tant par leur étendue que par la multiplicité des poissons, mollusques et crustacés qu'elles produisent. Ces réserves sont, du reste, mises en valeur par des procédés et un matériel d'exploitation tout à fait modernes.

Production du blé américain

Washington. — On estime à 2,884,682,000 boisseaux de blé-d'Inde et à 711,707,000 boisseaux de blé la récolte de cette année aux Etats-Unis, dit un rapport du ministère de l'Agriculture. L'an dernier, la récolte de blé-d'Inde était de 2,563,271,000 boisseaux et celle de blé de 894,204,000 boisseaux.

Les compagnies d'élevages baissent le "grade" du blé

Toutes les compagnies de "line elevators", dans la Saskatchewan, ont donné ordre à leurs agents de baisser le "grade" du grain. Cette décision aura pour résultat qu'aucun fermier n'aura son blé considéré comme numéro un "northern". La plus haute qualité sera classée numéro deux et les autres baissent en proportion. Les compagnies donnent comme raison de cette réduction que les agents ont classé le blé trop haut.

On fait remarquer qu'il n'y a pas eu de décision officielle sur cette question, et que cette décision est l'affaire du "Grain Standard board" prévu par l'Acte du grain du Canada, et que ce bureau opère sous la juridiction des commissaires du grain. Il doit se réunir dans quelques jours et se prononcer.

Les fermiers du nord de la Saskatchewan deservis par les chemins de fer Canadien National et Canadien Pacific gardent leur grain chez eux, de sorte que les livraisons aux élévateurs ont beaucoup baissé ces derniers jours.

Saisie du grain par le gouvernement

Les compagnies de grain disent que la saisie par le gouvernement dans le but de se rembourser pour le "relief", est grandement responsable pour le fait que les fermiers gardent le grain chez eux, évitant ainsi la saisie.

Un savant australien prétend que la terre ne peut nourrir que 15 milliards d'habitants. Le globe aura atteint ce chiffre vers l'an 2,300.

Le port le plus important de la France est Paris. Il reçoit par voie fluviale un million de tonnes par mois, environ 40,000 par jour.

Il y a dans tout e Canada 12,430 bureaux de poste.

Le Richelieu de l'Autriche

Le regretté Mgr Seipel était nommé par ses admirateurs le Richelieu autrichien.

SON CARACTERE

Vienne. — Le Dr Ignace Seipel est mort. Il a quitté la vie relativement jeune et trop tôt pour l'Autriche. Avec ce prélat que ses admirateurs nommaient le Richelieu autrichien disparaît une figure d'une importance internationale. Seipel était la personnalité la plus en vue de la nouvelle Autriche; son nom était connu de toute l'Europe, car, au cours de la dernière décade, ce fut lui qui intervint souvent d'une manière décisive dans l'histoire politique de l'Europe centrale.

Très admiré, beaucoup hai, le Dr Seipel était peut-être le moins aimé, car cet homme qui mettait son oeuvre avant sa personne n'offrait ni l'occasion ni la possibilité de s'attirer l'affection. Ce n'était pas un homme du peuple au sens de Lueger. Seipel était entouré d'une remarquable froideur que l'on pouvait comparer à la froideur d'une église. Personne ne lui fut réellement proche. Ceux mêmes qui avaient de bonnes raisons de se croire au nombre de ses intimes devaient constater une fois avec étonnement combien ils étaient éloignés de cet homme qui s'écartait de tous, dans une sorte d'impersonnalité et de spiritualité glaciale. Le Dr Seipel n'était rien moins que fier; car il était trop prêtre pour cela. Il ne laissait personne s'approcher moralement de lui, à cause de son caractère religieux. Seipel n'avait rien de la fameuse "Gemutlichketi" viennoise, bien qu'il fut un Autrichien dans toute la force du terme. Ce n'était pas un de ces prêtres gais que l'on se représente volontiers autour d'une table bien garnie. D'une simplicité telle qu'il n'avait besoin de rien, charitable au point de sacrifier aux pauvres une bonne partie de ses modestes revenus, Seipel vivait une vie réellement spartiate. S'il est un homme politique qui ait les mains propres, c'est Seipel que ses ennemis les plus acharnés n'osèrent jamais soupçonner. Une existence sans tache, vouée tout entière aux buts qu'il s'était assigné au défunt le respect le plus profond de l'Autriche catholique et de ses adversaires eux-même.

La grande période de Seipel était d'ailleurs passée; volontairement ou involontairement, on ne le sait pas, il s'est retiré de plus en plus de la scène politique au cours de ces dernières années. Le silence se serait fait complètement sur son nom, si ses adversaires n'avaient pas profité de toute occasion pour le mettre en avant. Depuis le jour où, sans raison apparente et à la surprise générale, il donna sa démission de chancelier et le chef du parti chrétien social, il s'était retiré complètement de la scène politique. Une dernière tentative de reprendre les rênes du pouvoir échoua. Il avait fait cette tentative contre la volonté de son médecin, qui lui demanda tout ému si un chancelier moribond était encore capable de gouverner? Mais Seipel n'avait aucun égard pour sa propre personne, il abusa de ses forces et de la résistance de son corps travaillé par le diabète et menacé sans cesse de la balle qui y était encore logée. Cette vie précieuse aurait pu être prolongée, si, écoutant les conseils de ses médecins, Seipel s'était décidé à suivre un long traitement en Suisse. Mais Seipel ne put rester à l'étranger. Au bout de quelques semaines, lorsque son état parut s'être un peu amélioré, il revint à Vienne se livrer de nouveau à la politique à laquelle il avait voué sa vie et qui l'a tué.

La personnalité et l'oeuvre furent toujours très combattues; amis et adversaires racontent à son sujet beaucoup de vrai et de faux. On célèbre aujourd'hui les services qu'il rendit à son pays, son importance en tant que guide de la population chrétienne d'Autriche, sa science du droit canonique. Mais l'homme n'était pas moins intéressant. Ce visage pâle, ce corps ascétique serré dans une redingote noire avaient sur tous un pouvoir magique; partout où il apparaissait, il occupait tout de suite la première place. On pouvait l'aimer ou le hair, mais on ne pouvait pas être indifférent envers lui.

Lorsque le palais de justice de Vienne était la proie des flammes, que des barricades s'élevaient dans les rues, le Dr Seipel traversait la Mariahilferstrasse, dans laquelle l'émeute faisait rage. Un homme saute sur le marchepied de l'auto; Seipel va être victime d'un deuxième attentat. Mais le détective qui est assis à côté du chauffeur repousse l'individu menaçant. Que fait Seipel? Il se penche par la portière et crie à celui qui voulait vous faire mal...

L'Autriche catholique est en deuil et ses adversaires s'inclinent respectueusement devant ce cercueil.

x

LES REVUES

"La Revue du Droit"

Avec le numéro 1932, "La Revue du Droit" entre dans sa onzième année.

Ce numéro reproduit d'abord la preimère partie de la leçon sur la Notion de la loi professée à la seconde session de l'Académie canadienne Saint-Thomas-d'Aquin, à Québec, le 22 octobre 1931, par le Directeur de la Revue, Me Léo Pelland, avocat au barreau de Québec.

On lira ensuite un extrait d'un ouvrage en préparation de Me Jean-François Pouliot, avocat à Rivière-du-Loup, député de Témiscouata à Ottawa, sur le Droit paroissial; cet extrait retrace l'historique de la législation concernant le rôle de l'Evêque dans l'organisation paroissiale.

Me J.-Emile Billette, avocat au Barreau de Montréal, dans la chronique intitulée "Etudes de jurisprudence" fait la critique d'une décision récente de la Cour d'appel à propos de fiducie.

Le numéro se termine par une abondante Revue des Revues, des nouvelles légales et des notes sur divers sujets d'actualité.

On s'abonne moyennant la somme de $6. par année en s'adressant à "La Revue du Droit", 59, rue St-Joseph, Québec.

x

L'Actualité Economique

SOMMAIRE

La politique commerciale de la Grande-Bretagne depuis la guerre — Raymond Guyot, professeur à la Sorbonne; René Seydoux, secrétaire de l'Ecole des H. E. C. de Montréal.

La conférence impériale de 1932 Eldras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris.

Le malaise des populations agricoles de l'Europe orientale — Georges Blondel, professeur à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

L'économie dirigée en Allemagne —Henry Laufenburger, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg.

A travers les revues. Commentaires de quelques grands journaux sur la conférence impériale.

Les livres....

Canada, ministère des mines Ottawa

BULLETIN POUR LES JOURNAUX

La Commission géologique, ministère fédéral des Mines, vient d'émettre la version française de la partie D du rapport sommaire pour 1930.

Au printemps de 1930 les géologues de la Commission ont commencé le levé géologique de la région amiantifère de Thetford dans le but de recueillir certaines données qui pourraient aider le développement industriel des gisements Le Dr H.-C. Cooke continue actuellement ce travail. Ses investigations de la saison de 1930 sont décrites dans ce rapport.

C. Tolman y donne une description du caractère général et de la géologie de la partie méridionale de la région d'Opemiska, immédiatement à l'ouest du district de Chibougamau. Cette région a suscité un intérêt considérable à l'automne de 1929, à la suite d'une découverte de cuivre aurifère.

Ce rapport renferme aussi une étude chimique et minéralogique de quelques chromites du Québec, par Eugène Poitevin et un compte rendu investigation sur les puissances des formations ordoviciennes dans Québec, par D. C. Maddox.

On peut se procurer ce rapport en s'adressant à l'Editeur en Chef, Ministère des Mines, Ottawa.

x

—John Smith alluma une allumette pour voir si son réservoir à pétrole était pein. Il l'était. Agé de 43 ans...

x

Le vendredi.

Quelqu'un se plaignait d'avoir perdu un procès parce que la sentence avait été rendu un vendredi.

—Mais, lui dit-on, votre adversaire ne doit pas être de votre avis, puisqu'il a gagné...

x x x

Militariana.

Berlureau fils fait son service militaire. Hier soir, voulant aller prendre l'air, il se présente au sergent de garde.

—Allez vous mettre en tenue, dit celui-ci, vous avez une épaulette qui n'est pas pareille à l'autre.

—Tiens, questionna Berlureau, la quelle donc?

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW-BUNCH, Sask.

Le 29 septembre à M. et Mme Gaston Duperreault, Marie Anne Dionne, un fils, baptisé sous les noms de Claude, Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme J. S. Duperreault, grand'parents de l'enfant.

x

DUMAS, Sask.

NECROLOGIE

—Jeudi, le 6 octobre, la mort venait ravir un de nos jeunes gens les plus estimés de notre paroisse, Wilfrid, Ernest Rollin, à l'âge de 27 ans et 8 mois.

D'une constitution plutôt délicate, il ne put supporter les attaques d'une double pneumonie qui l'emporta presque subitement.

Il laisse pour pleurer sa perte: son frère, Lotique Rollin, sa mère, Marie Louise Rollin, née Frédette, 4 frères, Georges et Henri à Peace River, David et Oscar à Dumas; 5 soeurs: Aurore, Mme Patrick Lamontagne, Anna, Dorothée, Yvonne et Simonne, chez leurs parents.

Les funérailles eurent lieu ici le 8 octobre au milieu d'une foule de parents et d'amis et avec une pompe telle que nous n'avions jamais vue à Dumas.

M. le curé Giguère officiait, et la messe de Requiem fut chantée avec un entrain touchant par notre chorale.

Les porteurs au nombre de six, accompagnés chacun par une demoiselle acolyte étaient les suivants; Léon Giroux avec Mlle Rachelle Beauchesne, Donat Lamontagne, avec Mlle Ima Gariépy, Emile Blaise, avec Mlle Mélina Besette, Joe Filteau, avec Mlle Alice Sirot et Edmond Gariépy, avec Mlle Fernande Blaise.

Dans le cortège, on remarquait une forte représentation de l'élément protestant des environs: le R. P. Pritchard de Highview, M. J. A. Dorrance, Jas Easton, W. Husband, J. W. Husband, W. Marshall, de Wawota. On remarquait aussi M. et Mme L. A. Goulet, de Montmartre, et Ad. Sirois, de Langbank:

Un bouquet spirituel fut présenté à la grand'mère et aux parents du défunt par les enfants de l'école du village sous la direction de Mme Georget, institutrice. Ce bouquet ne contribua pas qu'un peu à consoler la famille affligée

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

Les parents et amis asistèrent au service de huitaine pour le défunt, qui eut lieu le lundi 17 octobre à 10 heures.

DE PASSAGE

—M. et Mme Jos Carpentier et leur fille Alice d'Oak Lake, Man., accompagnée de leur fils, Dr E. Carpentier de Minnesota Lake, sont venus visiter leurs parents cette semaine.

—M. l'abbé Thériault de Montmartre était aussi de passage au presbytère.

—MM. L. Thiry et H. Dufily sont de retour d'une tournée à Périgord et ils se disent très satisfaits de leur visite dans le Nord.

—Les dames de Ste-Anne ont décidé d'organiser une partie de paniers pour le 20 octobre. Avis est donc donné aux dames et demoiselles de préparer de jolis paniers comblés de bonnes choses... youm youm! et aux hommes et jeunes gens surtout de "se pousser" pour les acheter.

x

FERLAND, Sask.

—Les Dames de Sainte-Anne de la paroisse ont élu dernièrement leurs officières pour l'année. Voici celles qui ont été élues à la dernière assemblée de la Congrégation: présidente: Mme Er. Chabot; vice-présidente: Mmes J. L. Fournier et Ad. Morin; Secrétaire: Mme A. Fournier; Trésorières: Mmes Avila Chabot et H. Trudeau; Infirmières: Mmes Ad. Brisbois et Ephrem Bouffard; Sacristine: Mme Ludger Couture; Choristes: Mmes Léo Fauchon et Alphonse Dion. Depuis la réception de deux nouvelles membres, —Mmes Jos Hudon et P. Corcoran — la Congrégation compte 26 membres.

—Les officiers du Cercle paroissial de l'A.C.F.C., ont tenu une assemblée, le 4 octobre, dans le but de nommer un Comité qui sera chargé de la distribution du secours que nous pourrions recevoir par l'entremise de l'A.C.F.C., ou de la Commission du Secours diocésain. Les personnes désignées "ad hoc" sont: MM. J. N. Couture, Alph. Dion J. Arsenault et H. Pinet.

Le Comité du Secours volontaire pour le district de Ferland, composé de MM. F. Jackson, W. Swetzer, Alph. Dion, H. Barsalou et de Mme U. Weener, à sa dernière assemblée, a désigné les personnes suivantes à la distribution du linge: Mmes Ad. Brisbois, H. Pinet, Aristide Couture, James Rodger, Charles Fewings et A. Peel. Comme on peut le constater, ce ne sera pas l'organisation qui fera défaut. Nous osons espérer qu'elle ne sera pas vaine, mais qu'au contraire, elle aura l'occasion de déployer son activité.

BAPTEMES

—Le 9 octobre, un fils de M. et Mme Louis Schaffer, de la paroisse de Ferland, baptisé sous les noms de Léonard Kaspar. Parrain et marraine, M. et Mme Kaspar Bechal, de Billimun.

Le même jour, une fille de M. et Mme John Rumpel, de Ferland, baptisée sous les noms de Rose Anna. Parrain et marraine: M. John Thèrens et Mlle Rose Mulats, de Méyronne.

SEPULTURE

Le 8 octobre, avait lieu la sépulture d'un enfant de M. et Mme Arthur Carrier, lequel avait été baptisé six jours auparavant sous les noms de J. Léonard Edgar. M. et Mme Azarias Roy en avaient été les parrain et marraine.

DIVERS

—Mlle Germaine Fournier, qui était étudiante au couvent de Ponteix depuis l'ouverture des classes, est revenue chez ses parents, par suite du départ du Dr L. Beaudoing pour Bonnyville, Alberta.

Nous sommes heureux de savoir que Mme Louis Fournier, qui a été gravement malade, se rétablit rapidement. Elle est, nous dit-on, en bonne voie de guérison.

MONTMARTRE, Sask.

Minutes d'une assemblée régulière du conseil de la municipalitá rurale de Montmartre, no 126, tenue le 3 octobre 1932.

Présents: le préfet, Joseph Perras; conseillers: R. Joseph Perras, R. F. Swinton, John T. Harris, John A. Parker, S. A. Kambeitz, Samuel Gash et P. Sauvé.

M. Kambeitz propose que les minutes de la précédente assemblée du 30 août soient adoptées tel que lues — Accepté.

M. Sauvé: Que A. Coolican soit entendu Adopté.

M. Harris: Que Nick Mellynk soit entendu — Adopté.

M. Sauvé: Que l'évaluation sur S. E. 11-15-12 w 2 soit réduite de $2,000 à $320, ledit quart de terre détenu seulement par un bail pour pâturage tel que décrit par une lettre du ministère des Ressources Naturelles. Adopté.

M. Gash: Que cette municipalité accepte la concession faite par la Commission de Secours de la Saskatchewan, permettant à cette municipalité d'accepter les taxes d'une année en priorité sur les demandes de grain de semence et de nantissement de la Commission de Secours. Adopté.

M. Sauvé: Que William Sauvé soit entendu. Adopté.

Swinton: Que Pierre Sauvé règle l'affaire relative au détournement de la route sec. 26-15-11 w 2. Adopté.

Parker: Que le préfet et le secrétaire soient nommés sur un comité qui approchera la Commission de Secours de la Saskatchewan à propos des cas de secours dans la municipalité pour l'hiver prochain. Adopté.

Harris: Que les bills suivants soient passés:

Dép des Téléphones	$10.57
Bureau de l'Enfance	30.00
W. O'Shaughnessy	3,25
Arthur Coolican	93.80
Joseph Morin	18.75
J. H. Croshaw	5.00
A. A. Latreille	8.25
John Juzeneic	35.75
Martial Beaudin	2.75
Travaux d'impression Commerciale	19.67
A. J. Boyer	35.25
Sask. Power Commission	1.35
A. L. Storey	217.50
Candiac S. D.	200.00
Huronville S. D.	178.46
Netherby S. D.	100.00
George Percival	55.80
Joseph Langelier	1.00
R. M. Montmartre No 126	13.63
Searle Grain Co.	50.30
Entretien des chemins	695.05

Ajournement de la séance.

LISIEUX, Sask.

Une belle cérémonie marque la solennité de la Fête de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus en l'église de Lisieux, Sask.

Nous faisions dimanche, le 9 octobre, la solennité de notre glorieuse Patronne, celle que l'on appelle aussi la "Petite Fleur".

De bonne heure, dans la matinée, les pèlerins représentant plusieurs paroisses du diocèse arrivaient pour se confesser et recevoir la Sainte Communion. Les prêtres furent constamment occupés jusqu'à l'heure de la grand'messe.

A 3 heures, une foule nombreuse se pressait dans notre Sanctuaire pour assister à une touchante démonstration en l'honneur de la "Petite Sainte".

La cérémonie commença par un cantique à Thérèse de l'Enfant Jésus chanté avec art par M. O. W. Chrétien.

Puis ce fut la vie de résignation dans la confiance et l'amour de Jésus que le prédicateur de circonstance, le Père Desautels, o.m.i., de Gravelbourg, proposa à l'imitation des fidèles en exaltant les vertus de la Sainte.

Vint ensuite la présentation des roses par les enfants. Ceux-ci s'avancèrent deux à deux dans la grande allée avec des roses en main en chantant "Du ciel, Thérèse, Ah! jette des Fleurs, Sur cette terre et garde nos coeurs.

Arrivés dans le choeur ces petits saluaient et disposaient leurs roses dans des vases placés chaque côté de la statue de la Sainte érigée sur un trône de roses.

Cette présentation finie, tous s'agenouillèrent et demeurèrent silencieux et émus en écoutant Mlle Rosa Fafard en français et Mlle. Lorraine Ward en anglais réciter avec des accents de supplications pressantes une prière spécialement redigée pour la circonstance et qui exposait les besoins de tous, depuis la première autorité jusqu'au plus faible petit enfant et du diocèse et de partout.

La procession se forma avec croix en tête, les enfants, la statue portée par M. Jos Verville, M. Matte, Jean Hardy, M. Chatelois; vinrent ensuite les dames et les demoiselles, la Relique portée par le Père P. Bodin, f.m.i., entouré des membres du clergé et des hommes.

Au retour de la procession, le père Bodin fit vénérer la relique et la demonstration se termina par le salut du Très Saint Sacrement. Le choeur de chant a exécuté de tres beaux morceaux de circonstance ayant comme solistes: M. M. W. Chrétien, Létourneau, Tessier, Pahud, Lamontagne, Chatelois, Mlle Salamon, institutrice, touchait l'orgue.

Dans le choeur on a remarqué M. Magnan, curé de Saint-Victor, le Père Bodin desservant à Assiniboia, pendant l'absence de M. Labrecque à l'hôpital, M. Roy, curé de Fife Lake, M. Denis, curé de Rockglen, le Père Désautels et M. le curé Lussier de Lisieux.

M. le curé invita ses confrères au souper.

Le plus grand nombre des pèlerins félicitèrent Mme Chrétien et les autres dames pour le bon café qu'elles leur servirent au sou-bassement de l'église.

Chacun retourna chez soi, emportant le souvenir d'un beau jour.

x

Visite l'Europe à 82 ans

Mme Elisabeth Massapust de Floral Park, N. Y., écrit: "J'ai 82 ans je jouis d'une excellente santé et cela est dû, en grande partie, au Novoro du Dr Pierre que j'emploie depuis 36 ans et qui n'a jamais manqué de m'aider. L'année dernière j'ai visité l'Europe et j'ai beaucoup joui de mon voyage." Si l'on fait quelque peu attention aux fonctions de l'estomac, de la digestion et de l'élimination en employant de temps à autres cette préparation faite de plantes et à laquelle on peut se fier, on favorisera grandement la bonne santé. Ecrire pour renseignements à Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Prince-Albert

Perception de taxes

La municipalité rurale de Prince-Albert ne saisit pas de grain pour arrérages de taxes. La méthode de perception est la même que celle des années passées. La municipalité de Buckland no 491 offre un discompte sur paiements de taxes.

La municipalité de Prince-Albert imposera la même pénalité en matières de taxes. La vente usuelle pour taxes aura lieu, et le 1er janvier, une pénalité de 8 pour cent sera en vigueur.

La municipalité rurale de Buckland offre un discompte de 10 pour cent sur les taxes courantes jusqu'au 30 novembre et 6 pour cent durant tout le mois de décembre. Sur tous les arrérages de taxes de terres non vendues, on offre un discompte de 10 pour cent jusqu'à la fin de décembre, ainsi que sur les réductions des pénalités de vente de taxes sur les certificats détenus par la municipalité pour les années 1930 et 1931 à propos de ventes pour taxes, si réglées avant la fin de l'année.

La saisie ne sera utilisée que lorsque les autres méthodes de perception auront été inutiles.

Cette municipalité couvre une large superficie adjacente à la ville. Elle inclue Henribourg, White Star, Spruce Home et s'étend au nord jusqu'à 20 milles de la ville.

—Avis est donné aux parents par le chef de police Lesley d'empêcher leurs enfants de glisser dans les rues de la colline où il y a du trafic. Si les parents négligent ce devoir, la police y verra. Quand des enfants auront été tués, il sera trop tard! On se rappelle qu'un enfant a été tué en glissant dans un rue à Saskatoon. Donc, attention les parents! Evitez ce danger à vos enfants.

x

Chronique Paroissiale

RETRAITE FRANCAISE

La retraite française commencera dimanche prochain, à la messe de 9 heures et quart. Le R. P. Beauchamp, professeur au collège de Gravelbourg, en est le prédicateur. Espérons que cette retraite sera fructueuse, tout dépend de notre préparation. Nos enfants canadiens prient tous les jours à l'école pour le succès de cette retraite.

THE YOUNG LADIES GUILD

Dimanche dernier, les jeunes filles de la paroisse ont eu leur réunion mensuelle au couvent des Révérendes Soeurs de la Présentation. Elles étaient nombreuses. Les demoiselles Howland et Devine firent une intéressante lecture. "Pourquoi devons-nous étudier la religion et s'intéresser à l'action catholique"? Le R. P. J. Tavernier, o.m.i., donna en termes choisis et précis l'explication de ces deux lectures. Après la conférence les demoiselles jouèrent aux cartes. Les heureuses gagnantes furent Anna Dussault et K. Kral. Ensuite les jeunes filles exprimèrent leurs voeux de bonheur à Mlle Edna Elliott qui doit se marier dans le courant du mois.

LA PARTIE DE CARTES DE LA CHORALE

Les membres de la chorale ont donné, hier soir, une partie de cartes. La salle du soubassement de l'église était comble. Il y avait 13 tables de bridge et 12 tables de whist. M. l'abbé Baillargeon, ancien curé de la cathédrale, MM. les abbés Olivier et Charron nous firent l'honneur de leur distinguée visite ainsi que les RR. PP. Tavernier, L. Simard, A. Vallières, J. Valois et A. Têtreault, o.m.i. Les heureux gagnants furent pour le "bridge" Mlle Juliette Carrier, prix donné par M. l'abbé Olivier, et M. l'abbé Olivier, prix donné par M. l'abbé Charron; pour le "whist" Mme Dowtan, prix donné par le R. P. Jan; R. P. J. Valois, prix donné par les membres de la chorale. Il y eut ensuite quelques morceaux de musique par Mme G. Carrier, Mlles Gabrielle Carrier et Ellen Foley récemment de retour à Prince-Albert. Deux chants furent exécutés par Mme Eisler. Nous remercions cordialement tous les membres de la chorale et surtout M. Casgrain, maître de chapelle, Mme G. Carrier, directrice de la chorale; M. et Mme Brodeur et tous ceux qui ont donné pour le goûter. Nous avons regretté l'absence de notre bonne et dévouée musicienne, Mlle Simonne Legault qui pour une raison de santé était en dehors de la ville.

BELLES FUNERAILLES

Lundi matin, avait lieu le service funèbre de Mlle Anna Russell, décédée vendredi soir, à l'âge de 33 ans. Elle laisse pour la pleurer, son père et sa mère, M. et Mme G. R. Russell; six frères et deux soeurs; Horace et Oswald demeurent à Sioux Lookout, Ont.; George à Gold Pines, Ont.; Walter, Albert et Taché de Prince-Albert, Mlle Evangéline et Mme C. H. Warr, également de Prince-Albert. Mlle Anna Russell était employée aux bureaux des terres depuis 1929. Elle était bien connue en cette ville surtout parmi les jeunes de la paroisse du Sacré-Coeur. Elle prit une part active dans les organisations paroissiales. Elle fut aussi membre dévouée de la chorale. A cette occasion, la chorale sous la direction de Mme G. Carrier, a chanté une belle messe. Mlle Annette Houle chanta un solo. Le R. P. A. Vallières, o.m.i. officiait. Les porteurs étaient: M. Urban Russell, Fred Russell, Hubert Baker, Hubert de la Gorgendière, Roy Crawford et Fred J. Russell. Des fleurs ont été offertes par: Dr et Mme J. W. Ede et Lois; Dr et Mme J. A. Carriss; M. et Mme H. M. Sibbald; Dr et Mme R. L. King; M. et Mme Fred Sick; Mlle Muriel Coleman, Tisdale; Roy Crawford; membre du bureau des terres et de "Sheriffs Office"; messe recommandées par les anciennes du couvent de Sion; Cécile Erdsman, Mme et Mary Strachan; Agnes et Hubert Baker; Mlle Cunningham et Irène; M. et Mme J. W. Brodeur; M. et Mme C. Lacroix; M. et Mme C. A. Cooney et les enfants; M. et Mme Mahon; Mlle Ina McDonald; M. et Mme J. Collins; Mme J. G. Murray; M. et Mme J. Boehm; Mlle N. A. Lucuy; M. Legault et la famille; les jeunes de la paroisse du Sacré-Coeur; The Young Ladies Guild; M. et Mme H. Glasebrook; M. et Mme John Russell M. et Mme P. G. Flynn et la famille; Mme Lois Tabbraar; M. et Mme G. Carrier, Gabrielle et Juliette; Mlle Alice Russell.

Cartes de sympathies: "les Révérends Pères Oblats de Prince-Albert les Soeurs de Sion, de la Présentation et du Précieux-Sang; Mme de la Gorgendière; M. et Mme J. L. Casgrain; Mme Dorion; les membres de la chorale; M. et Mme A. P. Godin; M. et Mme J. J. G. Rosser et la famille; Ernest et Hubert Baker; Joe Nobel; Rév. Père Grégoire, o.s.b., les dames de la ligue catholique; Mme Foley et la famille; Annette Houle, son père et Albert; M. et Mme D. H. Russell; M. et Mme J. P. Pfeiffer.

THE JUNIOR CLUB

Il y a quelque jours, le "Junior Club" tenait son assemblée régulière. A cause du programme de la soirée, l'assistance était assez nombreuse. Après quelques mots du directeur, le secrétaire donna lecture du rapport de la dernière séance, puis, la présidente donna une intéressante conférence sur "la réforme protestante". Mlle Zita Russell exécuta quelques morceaux sur le piano et M. Taché Russell sur le banjo. Après une série de jeux et un succulent goûter, les membres se dispersèrent enchantés de leur soirée.

ENFANTS DE CHOEUR

Les enfants de choeur ont eu comme d'habitude leur réunion mensuelle. Après avoir étudié les cérémonies, u ngoûter fut servi.

BAPTEME

Le 15 octobre, baptême de Edward John Douglas, né le 2 octobre, enfant de Ernest Douglas et de Estel Theresa Doherty.

MARIAGE

Mercredi matin, à la messe de 8 et 1-2 hrs, le Père A. Vallières, o.m.i., bénissait le mariage de Joseph Edward Herzog à Mlle Lydia Leblanc. Les témoins furent Fred Herzog, père du garçon et François Leblanc, père de la fille. Quelques amics intimes assistaient à la cérémonie. Nous offrons nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

COMMUNIQUE.

A TRAVERS LE PAYS

L'événement le plus important de la conférence des représentants des gouvernements des trois provinces de la prairie à Winnipeg, la semaine dernière, est sans doute la résolution de tenir régulièrement chaque mois une assemblée des membres des trois gouvernements. Ce "parlement de la prairie" donnera aux premiers ministres et aux ministres de chaque gouvernement la chance d'étudier les problèmes qui leur sont propres. La communion d'intérêts des trois provinces est évidente depuis longtemps, mais n'a jamais été démontrée aussi clairement qu'au cours des deux dernières années.

Au point de vue économique, les trois provinces forment une unité.

x x x

La conférence de Winnipeg s'est efforcée d'obtenir un prix fixe pour le blé afin d'obvier à la difficulté causée par la dégringolade des prix durant les semaines précédentes.

x x x

Une requête a été formulée et envoyée au gouvernement d'Ottawa demandant un prix fixe pour la présente récolte.

x x x

Commentant les résultats de la conférence de Winnipeg, Norman F. Priestley, vice-président des Fermiers-Unis de l'Alberta, dit que les fermiers devraient obtenir un boni d'au moins cinq sous le boisseau.

x x x

Des représentants des gouvernements de l'Ouest ont envoyé une protestation à l'hon. H. H. Stevens, ministre fédéral du Commerce, contre la hausse du tarif sur les lacs, alors que les prix du grain étaient en baisse. Le tarif des lacs a monté de 4 à 7 depuis le commencement de juillet.

x x x

L'Université de la Saskatchewan donnera des cours sur le métier de forgeron, depuis le 13 février jusqu'au 3 mars 1933. Avis à nos jeunes fermiers qui ont de bons bras.

x x x

Les dommages occasionnés par les feux de forêts ont été de 66 pour cent moins considérables que ceux de la période correspondante de l'année précédente, grâce au travail des patrouilles forestières.

Les pertes totales causées par le feu, au Canada, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1931, étaient de $26,115,340 et, pour la même période en 1931, de $15,556,065.

x x x

En Saskatchewan, les pertes par le feu se montent, pour les six premiers mois de 1932, à $781,189 comparativement à $2,311,261 durant la période correspondante de l'an passé.

x x x

Dans la région de Codette, un champ de 32 acres a produit 68 boisseaux à l'acre. Dommage que les prix soient si bas!

x x x

Le marché du beurre est ferme; 21 à 22 sous, pour chars à Toronto et Winnipeg, le 15 octobre.

On espère une hausse puisque les stocks diminuent et que la production du beurre de l'Ouest est moindre que d'habitude.

x x x

L'Exposition de grain pour Régina et district aura lieu dans le "Trading Company Building", rue Scarth et 12me avenue, les 2 et 3 novembre.

L'Exposition de moutons et porcs auront lieu à Régina du 1er au 3 novembre inclusivement, et à Saskatoon, du 27 au 28 octobre. Il y aura des concours. Les animaux doivent être exposés par leurs propriétaires. En plus des rubans-insignes et des trophées, il y aura $800 en primes. La vente annuelle se fera à Régina le 3 novembre.

x x x

On annonce la formation de 32 comités de distribution et de 61 comités d'aide pour l'organisation du secours volontaire.

Le 15 octobre, 12 chars de denrées ont été transportés en divers endroits et 50 autres sont en chargement.

Le comité central presse le travail d'expédition avant les gros froids.

x x x

Ceux qui veulent faire partie du "Junior International Grain Judging Competition" à l'Exposition Mondiale du grain à Régina, l'an prochain, doivent s'adresser, par l'intermédiaire d'une organisation rurale reconnue, à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon. Les demandes doivent être faites avant le 1er janvier, 1932.

x x x

Lorsque le nombre des concurrents sera connu, il y aura des concours d'élimination, probablement en février. Ces concours auront probablement lieu à Régina et à Saskatoon, peut-être qu'il y en aura d'autres à Yorkton et Swift Current. A ces concours, on ne jugera que le blé, l'avoine et l'orge.

Les gagnants subiront une dernière et plus difficile épreuve à Saskatoon afin de choisir les trois meilleurs concurrents. Ces derniers recevront un entraînement spécial à l'Université en préparation immédiate au concours international de Régina. Ceux qui veulent des informations plus amples sur la façon de juger le grain, n'ont qu'à s'adresser à l'Université et demander le bulletin "Grain Judging for Boys" qu'ils recevront gratis.

La future ville de Churchill

Winnipeg. — J. S. McDiarmid, ministre des Ressources Naturelles du Manitoba, a annoncé que le gouvernement recevra maintenant les requêtes de ceux qui désirent s'établir à Churchill, le port de la Baie d'Hudson. Le gouvernement fera les tracés de la future ville, le printemps prochain.

Ceux qui ont l'intention de partir un commerce à cet endroit seraient bien inspirés de visiter le port auparavant et d'étudier soigneusement la situation, ajouta-t-il.

M. McDiarmid, de retour d'un récent voyage à Churchill, affirme toute sa confiance dans l'avenir de ce port.

x

Trois victimes d'un accident d'auto

Régina. — Trois personnes ont été tuées et une sérieusement blessée lorsqu'une automobile, lancée à toute vitesse, heurta une paire de chevaux atelés à un charriot.

Les trois occupants de l'auto furent tués. Le fermier, sur le charriot, eut des côtes et le nez brisés. L'accident est survenu le soir. Il n'y avait pas de lanterne sur le charriot.

Les morts sont: Leonard F. Gibson, Dunmer, Sask.; frère de Mme B. J. Hemans de Prince-Albert; Elizabeth, Bella, Simpson, 21 ans, de Régina et Oswald MacMillan, 28 ans de Melleville.

Le gouvernement, à la suite de l'accident, se montrera plus sévère pour faire observer l'article de la Loi des véhicules stipulant que les voitures, tirées par des chevaux, doivent être munies à l'arrière d'une lanterne rouge pour plus de sûreté sur la route.

x

8,500 sans-travail en Saskatchewan

D'après un rapport fait par le département au gouvernement fédéral, il y a en Saskatchewan 8,500 personnes sans foyer ni travail.

x

Du travail pour les chômeurs

Ottawa. — Afin d'aider les chômeurs célibataires le ministère de la Défense nationale se propose de remplir un programme élaboré qui visera à nettoyer les terrains d'atterrissage pour avions ou à en établir d'autres. La nouvelle a été communiquée par les autorités du ministère. Les régions concernées sont celles de Montréal à Halifax, d'Ottawa à Toronto à Winnipeg et de Lethbridge à Vancouver.

Dans la plus grande partie des cas les nouveaux terrains ont été arpentés et l'on a tiré les plans. Le travail de déblaiement occupera beaucoup de monde.

Les ouvriers logeront dans des camps non loin des champs d'aviation et ils seront sous la direction du département. Lorsque tout sera terminé le Canada possédera une chaîne de terrains d'atterrissage s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Les célibataires seront employés à ces travaux et ils seront pris dans les villes où ils forment une partie imposante des chômeurs.

x

Démission de M. Desbarats

LE COL. LAFLECHE

M. G.-J. Desbarats, C.M.G., sous-ministre de la Défense Nationale depuis 1924 et fonctionnaire depuis plus d'un demi-siècle, prendra sa retraite à la fin du mois. On mentionne le lieutenant-colonel L.-R. LaFlèche, membre de la cour des pensions, comme son successeur.

x

Il ne sont plus de l'union

Rejetant les revendications de la "Mine Union Workers of Canada" et de la "United Mine Workers of America", 150 mineurs, employés de la "Sovereign Coal Company" à Drumheller, Alberta, ont décidé de cesser la grève et de se grouper en union indépendante.